

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE.

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. I

MONTREAL, VENDREDI, 27 JANVIER 1888

No 21

FRANCE! CANADA!



Ligne Bossière

Sous contrat avec le gouvernement de la Pologne, faisant le service entre le

HAVRE et MONTREAL

TOUS LES VINGT JOURS.

CONNAISSANCEMENTS DIRECTS

donnés en France pour toutes les villes du Canada, et à Montréal pour les principales villes de France et d'Europe, St-Pierre Miquelon et St-Malo.

Pour les prix du fret et du passage, s'adresser à

BOSSIERE, FRERES & CIE, Havre, et No 208, rue des Commissaires, Montréal.

Granger Freres

LIBRAIRES-EDITEURS

PAPETIERS - IMPORTATEURS

1699, RUE NOTRE-DAME

2e porte à l'est de l'église Notre-Dame, Montréal.

Théologie, Sciences et Arts, Littérature, Classiques, français, anglais, latins et grecs. Livres blancs, Impressions, Reliures, Fouritures de bureau.

TELEPHONE 1183.

Flavien J. Granger. Hector A. Granger.

MORIN & Cie

MARCHANDS DE

Poissons en saumure et salés, Huiles de poisson et de produits des pêcheries

10, RUE DU PORT, MONTREAL.

La Canadienne

Cie d'Assurance sur la Vie



CAPITAL SOCIAL \$300,000
Dépôt au gouvernement 25,000

BUREAU:

13, CÔTE ST-LAMBERT, MONTREAL.
Bons agents demandés.

La première et la seule compagnie nationale, dont les polices sont assurées à nos lois et à des tarifs réduits des vieilles compagnies, comprenant aussi des nouveaux systèmes et un particulièrement pour la classe ouvrière.

REVUE DES MARCHES

GRAINS ET FARINES

Le Mark Lane Express, de Londres, dans sa revue de la semaine dernière dit: "La demande en blé anglais est restreinte. Les ventes de blé anglais pendant la semaine ont été de 61.999 quarters à 30 s. 11 d. contre 49.739 quarters à 33 s. 4 d. pendant la semaine correspondante de l'année dernière. Les farines sont dépréciées par l'augmentation des arrivages de l'étranger, les quantités de blé étranger qui arrivent sont moindres que d'habitude, malgré cela les prix diminuent en conséquence des immenses importations de farines américaines. L'augmentation de la production des farines en Amérique est le facteur le plus important aujourd'hui dans le règlement des prix sur le marché du monde entier. A Liverpool, le blé a baissé de 1 d. Le maïs est assez rare, mais les prix n'ont pas varié."

A Liverpool, le cable a signalé une hausse légère suivie d'une baisse de 1 d. sur le maïs; les pois sont restés stationnaires.

A Chicago le blé a baissé depuis quelques jours ainsi que le maïs.

Voici les fluctuations quotidiennes de ces deux marchés:

LIVERPOOL			
	Blé	Maïs	Pois
Jeu.	6.7 à 6.8	4.11	5.5½
Vend.	6.7 à 6.8	4.11	5.5½
Samedi.	6.7 à 6.8	4.11	5.5
Lundi.	6.7 à 6.8	5.10½	5.5½
Mardi.	6.7 à 6.8	4.10½	5.5½
Mercredi.	6.7 à 6.8	4.10½	5.5½

CHICAGO.			
	Blé	Maïs	Avoine
Jeu.	76½	48	
Vend.	76½	48½	
Samedi.	76½	48½	
Lundi.	75	48½	
Mardi.	75½	47½	
Mercredi.	73½	47½	

Sur notre place, les grains sont tranquilles, il se fait cependant quelques affaires en lots de chars pour avoines et orge; les pois sont calmes. En blé les transactions sont à peu près nulles.

Les farines sont très calmes et n'ont d'autre mouvement que les achats au jour le jour de la boulangerie.

Nous cotons ici:

Blé roux d'hiver, Canada No. 2.	85 à 87c.
" blanc d'hiver, " "	85 " 87
" du printemps, " "	83 " 84
" du Manitoba, No. 1.	86 " 87
" " " 2.	83 " 84
" du Nord, No. 1.	83 " 84
Avoine, par 32 lbs.	40 " 42
Blé d'Inde, par minot.	70 " 72
Pois, No. 1.	80 " 83
" " 2; (ordinaire).	73 " 76
Orge, par minot.	66 " 70
Sarrasin, par 50 lbs.	60 " 60
Selge, par 56 lbs.	55 " 60

FARINES	
Patente d'hiver.	\$4 40 à 4 60
do du printemps.	4 40 à 4 55
Straight roller.	4 00 à 4 25
Extra.	3 80 à 3 95
Superfine.	3 00 à 3 50
Fort de boulanger.	4 15 à 4 25
EN SACS D'ONTARIO	
Medium.	1 80 à 1 85
Superfine.	1 85 à 1 70
Fort de boulanger de la ville (en sac de 140 lbs) par 100 lbs.	4 40 à 4 50
Farine d'avoine standard, en barils 5 20 à 6 00	
Farine d'avoine granulée, en barils 5 75 à 6 00	

PORC, SAINDOUX, ETC.

Les marchés de Liverpool a été tranquille et ferme pour les salaisons, avec un mouvement de distribution modéré; le lard salé est resté sans changement toute la semaine; cependant il montre une tendance à la fermeté depuis un jour ou deux. Le saindoux a gagné 3d, sur les prix de la semaine précédente.

A Chicago, les salaisons ont eu un moment de hausse assez accentué sur la fin de la semaine dernière: samedi le lard salé était coté \$14.17½ et le saindoux \$7.42½. Mais par suite d'une plus grande abondance de marchandises sur le marché et d'un ralentissement temporaire de la demande, les prix ont baissé et sont revenus aux cours cotés jeudi dernier, pour le saindoux, et à 20c. au dessous des cours de jeudi pour le lard salé.

Les arrivages de porcs vivants à Chicago ont été considérables, et les prix plus faibles; quantité d'animaux sont restés plusieurs jours sur le marché sans preneurs.

Voici le tableau des fluctuations des marchés de Liverpool et de Chicago.

Liverpool Chicago			
Lard Saindoux Lard Saindoux			
Jeu.	67 6 38 3	13 97½	7 30
Vend.	67 6 38 3	14 07½	7 37½
Samedi.	67 6 38 6	14 17½	7 42½
Lundi.	67 6 38 9	14 05	7 40
Mardi.	67 6 38 6	13 95	7 35
Mercredi.	67 6 38 6	13 77½	7 30

Notre marché local est d'une activité modérée, il se fait un nombre suffisant

de ventes en petits lots et la consommation absorbe un volume normal de marchandises; les détenteurs de lard canadien sont fermes dans leurs prétentions.

Le saindoux reste au même prix que la semaine dernière pour fortes quantités: \$1.75 à \$1.80 pour Armour et de \$1.80 à \$1.85 pour Fairbanks.

Les jambons frais et flancs ont été actifs, sans changement dans les prix.

Il s'est vendu des tés à 2c. la livre.

Nous cotons sur place:

Lard canadien, short cut, p. baril	17 50 à 18 00
Lard m. de l'ouest, par baril	17 00 à 18 00
Lard m. de l'ouest désossé	00 00 à 18 00
le baril	00 00 à 17 50
Lard m. maigre, le baril	00 00 à 17 50
Jambon, la lb.	0 11½ à 0 12
Jambon sous toile, la lb.	0 11½ à 0 12
Saindoux de l'ouest, en saux.	1 85 à 1 90
Saindoux canadien, en saux.	0 11½ à 0 12
Lard fumé, en lb.	0 10½ à 0 11
Epaules.	0 08½ à 0 09
Suif raffiné, la lb.	0 04 à 0 04½

Les porcs en carcasse ont moins de demandes; le marché est tranquille, peu d'affaires, prix soutenus, nous cotons par lots de chars de \$6.00 à \$7.00 et par moindres lots de \$7.25 à \$7.50, le tout par 100 livres.

ŒUFS

Les arrivages en œufs conservés sont encore abondants et quoique la demande soit meilleure les prix sont assez faiblement tenus. Nous cotons les œufs chauffés de 16 à 17½c. la douzaine et les œufs d'automne bien conservés de 18 à 20c. la douzaine. Les œufs strictement frais valent au marché Bonsecours de 30 à 35c. la douzaine.

BEURRE.

Le marché du beurre n'a aujourd'hui d'intérêt que pour le commerce local qui seul donne quelque activité à cet article. Les marchés étrangers ne sont pas en position de rien acheter chez nous dans le moment, aussi n'y a-t-il pas même de demandes d'informations.

Le marché de New-York est plus faible, le beurre frais de beurrieres y arrive en plus grande abondance et de meilleure qualité de l'Illinois et de la Pennsylvanie quand nos cultivateurs auront tous leur silo dans le coin de leur grange et pourront faire du beurre frais tout l'hiver nous pourrions faire quelque concurrence aux beurres de l'Illinois et de la Pennsylvanie qui alimentent aujourd'hui le marché de New-York et s'y vendent à des prix de fantaisie.

Les avis de Liverpool à la date du 12 courant disent: Les belles qualités sont en bonne demande et quelques détenteurs spéculent à la hausse. Les beurres américains de premier choix sont très rares, les beurres de l'Irlande et du continent sont plus abondants et s'écoulent facilement. On cote les Beurrieres de N. Y. premier choix 120 s. do ordinaires 100 s. à 100 s. beurres de ferme, 90 à 95 s. etc.

Nous cotons sur place:	
Beurrieres (Creamery)	20 à 22½
Ferme: Townships	17½ à 21
" Morrisburg	17 à 20
" Brockville	16½ à 19½
" de l'Ouest	15 à 18

FROMAGE

Le cable est stationnaire à 60s. 6d. une circulaire de Liverpool dit: "Le fromage continue à entrer largement dans la consommation. Il existe une demande active pour des lots dans les prix de 50 à 54s. et les acheteurs ont peine à s'en fournir. Les fromages blancs de premier choix sont en assez petite quantité, et commandent les plus hauts prix cotés. Voici les cours du jour: Septembre et octobre, de 58 à 60s. avec ventes de lots extra de 62 à 63s. La cote à New-York est de 61s. c. i. f. ce qui fait une hausse de 1s sur le cours précédent."

A New-York, les fromages blancs sont en hausse d'environ ½, et les autres restent fermes. Les acheteurs pour la consommation comme les exportateurs sont obligés de payer le plein prix; mais cela arrête le mouvement d'exportation car, aux prix cotés à Liverpool il n'y a rien à faire avec du fromage payé 12½c. Les expéditions en transit du Canada forment une bonne proportion de nos exportations, les conditions de fret qu'on peut obtenir ici étant meilleures que celles par Portland ou Boston. Le commerce en ce moment paraît très calme.

A Montréal il n'y a aucun changement apparent dans la situation, le mouvement est lent et les prix sont soutenus.

Septembre.	11½ à 12
Oct.	11 à 11½
Bon	10½ à 10½
Qualité moyenne.	9 à 9½

LES POMMES

Dans notre ville le marché est peu actif et les stocks peu considérables, il ne se fait pas beaucoup d'affaires. Les prix sont sans changement de \$2.75 à \$3.00 par quart.

A Liverpool, d'après la circulaire de M. McKittrick, Hamilton & Co. que nous venons de recevoir, on cote pour les pommes canadiennes: Les Greenings de 14 à 18 s. les Kings 17 s. 9 d. à 24 s.; les Northern Spies de 16 s. 3 à 18 s. 6 d.; les Baldwins de 16 s. 9 d. à 20 s. les Tolman douces de 13 s. à 13 s. 3 d. et les Ben Davis 22 s.

Le marché continue à être ferme et des bons prix ont été obtenus pour toutes les variétés de choix. Les pommes venant d'Amérique arrivent généralement en mauvaise condition par suite des tempêtes des dernières semaines, notamment les Boston Greenings qui sont très tendres. C'est le Maine qui a fourni le plus de fruits sur le marché de Liverpool pendant la semaine finissant le 14 janvier, mais depuis que les steamers canadiens n'arrivent plus à Portland, les fruits de cet état envoyés par Boston et New-York n'arrivent pas en si bonne condition qu'autrefois.

MARCHÉ AUX BESTIAUX

Le Grand-Tronc a amené à Montréal la semaine dernière 510 bêtes à cornes, c'est une bonne augmentation sur la semaine précédente. Le marché aux bestiaux de la Pointe St. Charles pendant la semaine n'a marqué aucune amélioration dans les affaires par suite des offres nombreuses. Il est même resté plus de 100 bêtes invendues. Les transactions ont donc été faciles, mais les prix restent sans changement. Quelques bêtes de choix ont obtenu 4c par livre, mais les prix ont été très inégaux, par défaut d'activité dans le marché et le petit nombre d'achats. Plusieurs chars d'animaux destinés à l'exportation étaient sur le marché, le poids moyen les bêtes variait de 1200 à 1400 lbs, mais la demande était très faible, les prix cotés étant de 4c à 4½c, les bêtes de moyenne taille ont obtenu 3½ à 4c et les vaches grasses 3½c poids vivant. Les bêtes destinées à la boucherie étaient nombreuses et les ventes se sont faites entre 3½ à 4c pour les animaux pesant de 1000 à 1100 lbs, 3c à 3½c pour des animaux moyens et 2 à 3c pour les qualités inférieures. Les moutons étaient peu nombreux 161 têtes seulement, aussi les prix sont-ils fermes, mais les offres ne suffisent pas aux demandes et les prix ont légèrement haussé. Prix moyen par livre de 3½ à 4c poids vivant. Les veaux étaient encore plus rares, 18 seulement ont été reçus, ils se sont vendus de \$5 à \$10 chaque suivant l'âge et la qualité.

MARCHÉ AUX CHEVAUX

Le marché est de plus en plus actif et le nombre des transactions de plus en plus grand. Les chevaux offerts sont en nombre assez considérable et consistent principalement en chevaux d'ouvrage et de trait dont les acheteurs américains ont le plus de besoin. Les arrivages par le Grand-Tronc par la semaine dernière ont été de 45 têtes, et les expéditions aux États-Unis bien plus nombreuses que la semaine précédente. Aux écuries de M. Kimball, dans le parc aux bestiaux de la Cie du Pacifique, les ventes suivantes ont été faites: Une jument baie à \$112, un cheval même couleur \$135, un brun \$135, et trois bais deux à \$130 et un à \$90. Une paire de chevaux bais s'est vendue \$385, une paire de juments couleur châtain \$315 et six chevaux de tra-

vail, dont 2 à \$200 et les autres de \$115 à 120. Au Montreal Horse Exchange il a été expédié 68 chevaux aux États-Unis sur un total de 158 amenés sur ce marché. Les prix ont varié de \$95 à 150 chaque. On attend cette semaine un grand nombre d'acheteurs des États-Unis, et le fait que M. Rowley, l'acheteur de chevaux bien connu de Worcester, s'est établi pour quelque temps à Montréal dans le but d'acheter 500 chevaux, pour tous services indique que pour longtemps encore il y aura de bonnes affaires pour les vendeurs.

VACHES LAITIÈRES

Le marché Viger est bien tranquille. Il ne se fait peu d'affaires car le nombre d'animaux offerts est très restreint. On ne s'attend pas à une reprise avant la fin du février ou le commencement de mars. Il y a très peu de choix et les prix varient de \$20 à \$45 suivant les qualités laitières des vaches. Il n'est pas amené plus de deux ou trois vaches par jour sur ce marché. Ils trouvent facilement des acheteurs depuis \$3 jusqu'à \$8 suivant l'âge et la grosseur.

FOIN ET PAILLE

Les arrivages de foin en bottes sont considérables, mais la demande est encore suffisante pour absorber tout ce qui se présente à des prix soutenus. Le foin No 1, pur mil, s'est vendu de \$11 à \$11,50 les 100 bottes, la seconde qualité, de \$9 à \$10, et les qualités inférieures \$8. La paille était aussi en bonne demande, et le marché en était bien approvisionné. On la cote de \$4 à \$6 les 100 bottes.

En foin pressé la demande a été bonne et les transactions plus actives; les prix restent fermes. La moulée, le son et le gru sont fermes.

Foin pressé No 1, la tonne	\$12 00
" " No 2, " "	11 00
" " No 3, " "	10 00
Paille " " " "	\$ 7 00 à 8 00
Moulée No 1, la tonne	24 00 à 26 00
" " No 2, " "	22 00 à 24 00
Son " " "	18 00 à 20 00
Gru " " "	20 00 à 24 00

MARCHÉ DE BOSTON

(De notre correspondant spécial.)

Boston, 24 janvier 1888.

Avoines—Arrivages 59,500 minots. En entrepôt 241,838. Exportation 24 minots.

Le ton du marché est ferme, mais les ventes sont légères, personne ne semble vouloir acheter plus que les besoins ordinaires ne le comportent. On rapporte quelques ventes d'avoines blanches No 2 à 43½ mais le prix ordinaire est 43½ par char complet. Les avoines de choix sont tranquilles et les prix sont fermes. Les avoines inférieures sont délaissées.

Blanche extra sans barbe.....	45½ à 46½
Blanche No 1.....	45½ à 46½
" " No 2.....	43½ à 44½
" " No 3.....	42 à 42½
Mélée No 1.....	42½ à 43
" " No 2.....	41½ à 42

Seigle.—Arrivages 2,090 minots. En entrepôt 550 minots. Le marché continue à être ferme à 70c. pour le No 1 New-York, nouvelle récolte. Toutes les qualités inférieures sont lourdes. Le marché est bien fourni et on attend des arrivages considérables.

Orge.—Arrivages..... 4,050 min. En entrepôt..... 650 "

Le marché est toujours ferme et la demande tranquille.

Canada à 6 rangs.....	90 à 1.05
Etats à ".....	90 à 0.95
Canada à 2 ".....	87 à 90

Malt.—Arrivages..... 4,050 mts. En entrepôt..... 650 "

Marché ferme, prix sans changements, demande tranquille:

Canada à 6 rangs.....	1.00 à 1.05
Etats ".....	1.00 à 1.05
Canada à 2 ".....	.90 à .95

Graines.—Le marché est peu actif, les prix n'ont pas varié mais sont fermes.

Graine de mil, du Nord.....	2.45 à 2.55
" " de l'Ouest.....	7½ à 8
" " rouge de l'Ouest.....	1.75 à 1.90

Graine de trèfle du Nord..... 8½ à 9

par 50 livres..... 2.15 à 2.20

Foin et paille.—Arrivages...247 chars foin

Semaine précédente..... 242 " foin

Le marché au foin continue à être ferme et la demande calme. Les prix sont à peu près sans variations. Le foin de premier choix se vend de \$16 à 17 en moyenne, quelques arrivages seulement ont obtenu \$18 pour qualité tout à fait extra. La paille de seigle premier choix est ferme, mais les qualités ordinaires sont de vente facile.

Foin No. 1 choix.....\$18.00 à 17.00

bon..... 14.00 à 15.00

ordinaire..... 13.00 à 14.00

pauvre..... 12.00 à 13.00

mil et trèfle mêlés..... 12.00 à 13.00

Paille de seigle..... 16.50 à 18.00

d'avoine..... 9.00 à 10.00

Beurre.—La demande est toujours très bonne pour presque toutes les qualités, et le marché a une très belle apparence.

Les prix ont haussé légèrement pour les beurres de premier choix, et quelques marques des beurres de l'ouest, mais la plupart des arrivages se sont vendus de 25 à 28c. Les beurres d'été des beurries obtiennent facilement 20 à 22c. pour provenance de l'Ouest et 23 à 23½ pour ceux du Nord. Le beurre d'automne des beurries du Nord est ferme à 26 et 27c.

Les beurres de fermes ordinaires venant du Nord ont toute l'apparence de beurres d'hiver et se vendent de 22 à 23 cents et même moins.

Beurreries de l'ouest, extra..... 30 à 32

1ère extra..... 25 à 28

1ère..... 20 à 24

N.-Y. et Vermont..... 23 à 25

l'Est, extra..... 28 à 29

extra 1ère..... 25 à 27

Beurre de ferme extra..... 20 à 21

1ère..... 17 à 19

2de..... 14 à 15

Oeufs.—Arrivages 33 boîtes, 340 barils et 2537 caisses.

Demande à peu près nulle et baisse sur toute la ligne. Les meilleurs œufs de l'Est atteignent à peine 23 cents et sont même à ce prix, de vente difficile.

Les œufs du Sud strictement frais se vendent bien à 22c. Les œufs conservés dans les glacières valent de 17 à 18c, et aux conservés à la chaux de 14 à 16 cts.

Pommes de terre.—Il a été reçu la semaine dernière 50,500 minots au lieu de 73,000 la semaine précédente. Le temps extrêmement froid a certainement empêché les arrivages et gêné les expéditions. Le marché est cependant bien approvisionné et les prix sont sans variation. La demande est très bonne pour les pommes de terre Early Rose pour semences provenant d'Aroostook. Les ventes se font généralement à \$2.75 le quart, mais les stocks sont très légers. Toutes les variétés du pays sont tranquilles. Les pommes de terre McIntyres et les Chenangoes valent 65 cents et celle de provenance étrangère se vendent très rapidement.

N.-E. et N.-B.....	le baril 2.25 à 2.50
Ile du P. E. roses.....	2.25 à 2.50
Hebron.....	le minot 80 à 90
Roses.....	80 à 90
Blanches.....	75 à 90
McIntyres.....	65 à 90
Chenangoes.....	65 à 90

Les variétés d'importation écossaise se vendent de 60 à 70c au maximum.

Pois.—Marché sans changement aux prix antérieurs:

Canadiens, choix.....	le minot .85 à 0.90
" communs.....	.70 à .80

Pois verts du Nord..... .70 à 1.00

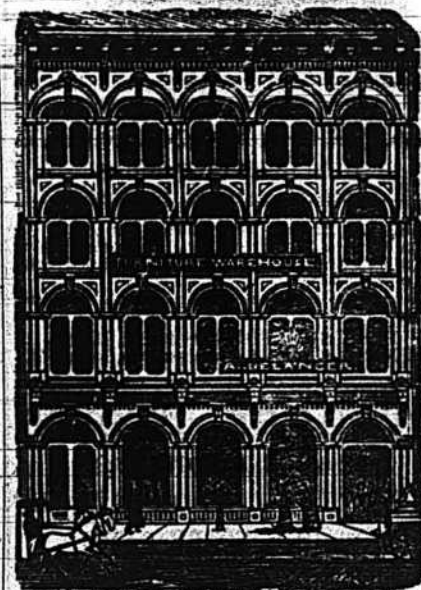
Légumes.—Les oignons sont en demande soutenue et les prix fermes. Les navets sont fermes de \$1.15 à \$1.25.

Choux..... par 100 6.00 à 10.00

Oignons jaunes..... le baril 3.00 à 3.25

" N.-Y..... 2.75 à 3.00

Navets..... 1.00 à 1.25



A. BELANGER

OUVRAGES DE FANTAISIE

MEUBLES

DE PREMIERE CLASSE

Specialité d'Ameublements de Salon

No. 1672 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL

Christmas & New Year's

VISITING CARDS

Cartes de Noël et du Jour de l'An. Cartes pour réceptions et soirées, menus, etc. Gravure et impressions dans les derniers goûts.

Chez BISHOP

165 et 167, RUE ST-JACQUES

T. A. & A. U. GROTHÉ

Importateurs et fabricants de

MONTRES et BIJOUX

Horloges, Argentier, etc.

No 951, RUE SAINT-LAURENT

MONTREAL

KENT & TURCOTTE

Comptables, Auditeurs et Commissaires

No 7, PLACE D'ARMES

(Au-dessus de la banque J. Cartier)

SPECIALITE:

Règlement des Affaires de Faillite.

ASSURANCE ET TONTINE.

L'honnête Agent d'Assurance sur la vie devant le public.

JEAN-BAPTISTE.—Vous tenez absolument à me parler d'assurance sur la vie. Eh bien, je veux vous en prévenir charitablement, vous allez perdre votre temps, car je suis au courant de cette question et très-décidé à repousser ce genre d'opérations.

L'AGENT COMPÉTENT.—Fort bien, ce parti pris m'agréa plutôt qu'il me déplait. Une résolution aussi formelle est certainement basée sur un motif sérieux. Serait-ce indiscret de vous demander quel est ce motif ?

—Nullement. Je vous dirai tout net que ce genre d'affaires n'est pas une nouveauté dans notre localité. Depuis longtemps, bon nombre de mes compatriotes, parmi lesquels je compte personnellement des parents et des amis, se sont assurés sur la vie. Trompés par des promesses mensongères, ils n'ont obtenu que des résultats misérables, et ils ont juré, mais un peu tard, qu'on ne les y reprendrait plus. Vous trouverez bon que je profite de la leçon dont heureusement je n'ai pas eu à payer les frais.

—A merveille ! mais vous avez eu sans doute la curiosité de connaître, en quoi consistait, l'opération qui a occasionné à vos amis une semblable déception ?

—Mais chacun sait qu'elle consiste dans le versement à fonds perdus d'un certain nombre de primes ou d'annuités, avec l'espoir de recevoir, en cas de survivance, au terme d'un délai déterminé, un capital d'une importance variable qui, d'après les promesses des agents d'assurances, devrait être relativement considérable, mais qui, en réalité, est toujours d'une exiguïté ridicule.

—Et c'est là ce que vous entendez par l'assurance sur la vie ?

—Sans contredit.

—Voudriez-vous me dire ce qu'un semblable contrat vous assure ? Vous placez votre argent à fonds perdus ; vous ne savez pas s'il vous en reviendra la moindre obole, et, si vous êtes assez favorisé du hasard pour survivre au moment voulu, vous ne savez pas davantage quel sera le fruit de votre spéculation.

Vous jouez donc tout simplement sur la durée de votre vie et sur celle de la vie d'autrui. Ce jeu, le plus immoral de tous les jeux, qui cherche à se dissimuler en usurpant le nom d'assurance sur la vie, a lui-même un nom qui lui est propre : cela s'appelle une tontine.

La tontine, en effet, est bien ce que vous dites : Un certain nombre d'associés forment une masse commune destinée à être partagée entre les survivants après un délai fixé. Ils spéculent sur le nombre des décès qui se produisent pendant le cours de ce délai. Si la mort multiplie les victimes, l'opération sera bonne ; dans le cas contraire, elle sera médiocre.

Les choses se passent tout autrement dans l'assurance sur la vie.

Dans l'assurance au cas de décès (ordinaire de la vie), comme dans la tontine, des associés alimentent une caisse commune ; mais celle-ci a pour mission de fournir des capitaux à ceux d'entre eux qui vien-

dront à décéder, ou du moins à ceux auxquels ils les auront destinés. Ces associés ont donc le plus grand intérêt à ce que le nombre de décès soit aussi restreint que possible.

Concluons :

Dans la tontine, les morts paient pour les vivants ; dans l'assurance au cas de décès, les vivants paient pour les morts.

La tontine a pour but de bénéficier des malheurs d'autrui ; l'assurance au cas de décès a pour but de réparer, ou du moins, d'atténuer ces malheurs.

Le tontinier ne sait pas où il va ; livré aux appétits du moment, il ne peut échapper à la désillusion qui l'attend.

L'assuré sait ce qu'il fait ; il sait qu'il s'achemine vers un résultat certain.

Le tontinier fait œuvre d'égoïste ; poursuivant un avantage personnel, il consacre au jeu une partie des revenus qu'il devrait épargner ; l'assuré en cas de décès fait œuvre de dévouement. Touché des dangers dont l'idée inévitable de sa mort menace les intérêts de ceux qu'il laissera derrière lui, il confie son épargne à l'assurance, afin d'acquiescer la certitude d'écarter les conséquences de ce terrible jeu qu'il joue involontairement.

Avouez que c'est bien le cas de dire de l'assurance et de la tontine que c'est la même chose, excepté que c'est tout le contraire. Vous le voyez, le motif que vous invoquez contre l'assurance sur la vie n'a pas grande valeur.

—D'accord ; il se peut, en effet, que certaines caisses tontinières aient trouvé bon de donner le change au public en s'affublant du titre de compagnie d'assurance sur la vie, mais il n'en est pas moins vrai que bon nombre de véritables compagnies d'assurances ont, à leur tour, propagé ces opérations, et fait des dupes. Aussi, je ne puis vous dissimuler qu'à ce titre elles me sont suspectes.

—Je le conçois, à la rigueur ; mais, vous devez le comprendre, un simple bruit public ne suffit pas à justifier une semblable défiance. Il convient d'y regarder de plus près. Nous allons donc définir rapidement la part de responsabilité qui revient aux compagnies dont vous parlez, dans le discrédit des tontines.

Rien n'est plus facile que de fonder une tontine puisqu'il s'agit, en réalité, d'une simple entreprise de loterie. Il suffit de posséder les fonds nécessaires pour faire face à des frais d'établissement et à des frais généraux peu importants.

A l'origine, ces caisses tontinières abusaient librement et sans vergogne de l'avidité de leur clientèle pour opérer à l'exemple de toutes les loteries, le drainage des petites économies, sauf à les gérer plus ou moins fidèlement. Ne subissant aucun contrôle, elles en faisaient facilement un mauvais usage. Les propagateurs de ces opérations étaient souvent, et bon nombre sont encore, comme ces opérations elles-mêmes, d'une moralité douteuse. Le scandale de leurs dilapidations en démontre le fait.

Elles sont astreintes à l'obligation de convertir en titres de rente les fonds qu'elles encaissent ainsi que ceux provenant de leur capitalisation. Au terme du délai, on

de la période voulue, ces titres doivent être partagés entre les membres survivants. L'extrême simplicité de ce mécanisme facilite singulièrement le développement des tontines et ne rencontre plus d'obstacles que l'appât du jeu, déjà suffisant pour attirer la clientèle.

Des compagnies d'assurance, quelques-unes sérieuses, découragées par la résistance obstinée que l'égoïsme opposait à l'assurance, et séduites par l'engouement général manifesté par les tontines, prirent le parti de pratiquer à leur tour ces combinaisons malsaines. On crut que l'âge d'or de ces opérations était arrivé et que toute chance de mécompte était désormais écartée. C'est le contraire qui eut lieu et qui se fait encore sentir maintenant. Comment, d'ailleurs, eût-il pu, et peut-il, en être autrement ?

En entrant dans une association semblable, on fait volontairement des rêves dorés. Chacun compte sur la prolongation de sa propre existence et sur la mort de son voisin. D'autre part, le résultat de l'opération étant essentiellement indéfini, et ne pouvant être, comme dans l'assurance, stipulé à l'avance, les intermédiaires chargés de solliciter les adhésions et personnellement intéressés à en recueillir le plus possible, peuvent donner libre carrière à leur faconde.

Combien d'amis et de nos connaissances dupés viendront corroborer notre avancé, et ils sont nombreux. Ils encouragent toutes les illusions et ne se font pas faute de surexciter les convoitises. La compagnie, le plus souvent, n'y peut rien et n'a aucun moyen de modérer cette ardeur compromettante.

La froide réalité est au bout de ces calculs chimériques et mensongers :

1^o Le nombre des décès qui se produisent pendant la durée de l'association est toujours fort inférieur au chiffre prévu. En effet, la spéculation est clairvoyante : les constitutions débiles s'éloignent naturellement. D'ailleurs une semblable opération suppose l'aisance dans une famille, et cette aisance est une garantie des soins qui procurent et entretiennent la santé.

2^o Au point de vue strictement financier, la situation n'est pas meilleure. Chacun, en souscrivant, est tenu de verser tout d'abord un tant pour cent destiné à couvrir les frais (qui sont énormes en certains lieux), et former les bénéfices de l'administration : c'est déjà un premier sacrifice inévitable, sans espoir de retour, (et bien grand, quand nous voyons de certains

présidents de ces associations se voter des salaires annuels de \$50,000, à part du tour du bâton, ceci est véridique, nous avons en mains les preuves précises et indisputables pour prouver notre avancé), lors même qu'on se déciderait, plus tard, à interrompre les versements.

Mais il est une autre cause d'insuccès bien autrement grave qui échappe aux yeux peu exercés des souscripteurs.

Les sommes versées à la masse sont converties en titres de rente ; ce sont ces mêmes titres de rente et non des espèces sonnantes qui seront répartis entre les survivants au terme du délai fixé. Ces titres peuvent donc, le jour de la répartition, ne plus avoir, au cours de l'intérêt, une valeur réalisable

égale à celle qu'ils présentaient au jour de l'achat.

Vous allez me dire que le contraire peut arriver, et que cette petite, quelquefois très-sensible, peut faire place au gain. Dans la pratique, il n'en est rien, et voici pourquoi : l'opération tontinière, n'étant qu'un procédé de spéculation, ne répond jamais à un besoin. Aussi ne souscrit-on abondamment que dans les époques prospères où l'argent abonde et où, par conséquent, les cours sont élevés. Dès lors il y a grande chance de voir ces cours baisser ultérieurement, et ce que l'on peut souhaiter de mieux, c'est que, par un effet du hasard, ils se maintiennent jusqu'au terme de l'association.

En présence de toutes ces causes de déception, que deviennent les rêves ambitieux caressés au début par l'imagination des souscripteurs sur des estimés probables, mis devant les yeux du souscripteur par des solliciteurs ignorants ne connaissant pas même les principes élémentaires de l'arithmétique, et ceux de l'assurance non plus ? Ce n'est pourtant pas toujours la faute de la compagnie, dont l'administration si simple et si facile à contrôler n'a pu être assez souvent honnête.

Comment d'ailleurs, je le répète, réprimer le charlatanisme des intermédiaires à propos d'un contrat qui, par nature, ne peut stipuler rien de précis ? Aussi les compagnies d'assurances sur la vie proprement dites, ou du moins celles qui, bien que sérieuses, avaient cru pouvoir sans inconvénient créer une branche d'opération sur la tontine, ont-elles fini par reconnaître qu'elles ne pouvaient continuer à s'y livrer sans courir bénévolement au-devant du discrédit. Elles ont donc renoncé, en France, en Angleterre et aux Etats-Unis, à recueillir de nouvelles souscriptions, se contentant de liquider les anciennes.

Malheureusement, grâce à la plus regrettable confusion de mots, la tontine a usurpé la dénomination d'assurance sur la vie, ce qui n'a pu se faire sans violenter le sens commun, attendu qu'elle n'assure ni la réparation d'un dommage, ni la certitude d'un résultat quelconque, et que, tout ce qu'elle peut garantir, c'est une déconvenue certaine.

Le souscripteur désabusé se garde bien de s'avouer coupable d'avoir obéi inconsidérément à l'appât d'un lucre facile, sans réfléchir que tout calcul de joueur est nécessairement exposé à des mécomptes. Il aime mieux d'ailleurs se poser en victime que de passer pour un sot, et il se répand en invectives, en déclamations injurieuses contre ceux dont il se prétend, et a été, la dupe.

D'un autre côté, les rares compagnies qui, malgré les leçons de l'expérience, persistent à propager encore aujourd'hui ce genre d'opération, ne sont plus excusables. Faut-il s'étonner si, par le dévergondage de leurs prospectus et circulaires, et par les encouragements donnés à l'intempérance de langue de leurs agents, et le plus souvent, quelle espèce d'agents... ! elles viennent à leur tour justifier toutes les récriminations ?

Qu'en résulte-t-il ? C'est que lorsque nous venons ensuite vous parler de l'assurance, qui est abso-

lument le contre-pied de la tontine, vous nous répondez d'un air capable: "Merci! j'en sais assez long sur ce que vous me proposez, et je n'en veux pas."

A qui la faute? Serait-ce à l'opinion publique? Elle est égarée par un malentendu, ou plutôt par une plaie qu'elle n'a pas créée. La faute en est à.....l'ignorance, qui se laisse exploiter facilement.

ASSUREUR.

BULLETIN

Une association vient de se former pour aider au développement des ressources de notre ville; l'espace ne nous permet pas d'en exposer ici en détail le but et les moyens, mais nous y reviendrons avant peu; ce sera un sujet d'études très intéressantes.

La Compagnie Canadienne de Caoutchouc a eu aujourd'hui son assemblée annuelle. M. Andrew Allan a été réélu président, et MM. James Benning, H. Montague Allan, Francis Scholes, Arthur Prevost, J. B. Learmont, W. Whitehall et Hugh McLennan, directeurs.

La maison S. H. et A. S. Ewing, dont l'établissement a été considérablement endommagé par l'eau, rue St. Jacques, continue les affaires comme par le passé; elle a remplacé les marchandises avariées par d'autres fraîches et saines et donnera à l'avenir la même satisfaction à ses clients qu'elle l'a fait jusqu'ici.

On emploie maintenant annuellement en Canada 60,000 balles de coton, d'une valeur de \$3,000,000, c'est une augmentation, en 10 ans, de près de 50,000 balles. Il y a en ce moment dans toute la Puissance 500,000 broches, donnant de l'ouvrage à 9,000 personnes. Le capital investi dans cette industrie est d'environ \$8,000,000.

A l'assemblée régulière mensuelle de la section des maîtres-plombiers de l'Association des Entrepreneurs, des remerciements ont été votés à MM. Briggs et Horton, pour le succès obtenu par l'ouverture d'une classe des plombiers à l'école des Arts et Métiers.

On a aussi décidé de demander à la corporation d'adopter, dans le nouveau règlement concernant les plombiers, une clause rendant obligatoire l'enregistrement des plombiers et un sous-comité a été nommé pour en conférer avec M. l'échevin Grenier.

On a fait circuler dans la presse cette semaine, un plaidoyer produit par l'assurance de garantie poursuivie par la Banque d'Hoche-laga pour les \$10,000, de la police de garantie de Parant. Ce plaidoyer, comme toutes les pièces de ce genre, renferme toutes les allégations possibles pour résister à la demande de la banque; mais ces allégations n'ont aucune base réelle; elles sont mises sur le papier afin de permettre à la compagnie de chercher si elle ne pourrait pas tomber, par hasard, sur une qui fut vraie. C'est ce qu'on appelle en anglais "pêcher des preuves." Les preuves manquant absolument, la banque est sûre de gagner son procès.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

LIQUIDATIONS

Bedford.—H. Guillet, magasin général, a fait cession de ses biens et son stock est offert en vente, en bloc par soumissions.

Québec.—Le stock de la faillite Thos McCord, draps et nouveautés, est offert en vente par soumissions, à tant dans la piastre.

J. E. E. Montreuil, épicer, a fermé son magasin, sous le coup d'une poursuite.

Sherbrooke.—Les créanciers de McCubbin & Cie, marchandises sèches, ont été priés de donner du délai.

Montréal.—A. Busseau et Cie, marchand de tabac, ont composé avec leurs créanciers à 20c. dans la piastre.

Boser Bros, marchands de vaisselle, ont obtenu une composition à 40c. dans la piastre.

J. D. H. Brown & Cie, confections en gros, ont fait cession de leurs biens, passif environ \$50,000.

G. C. Grant, hôtelier a fait cession de ses biens.

La maison Thibaudeau Girard & Cie, marchandises sèches en gros, a convoqué ses créanciers auxquels elle a soumis l'état de ses affaires. Elle a un passif de \$37,953.60 et un actif de \$58,120.71. Les créanciers ont décidé de demander à la Banque de Montréal de continuer à la maison l'escompte qu'elle lui donnait; si la banque consent, ils accorderont 3, 6, 9, et 12 mois de délai.

Toronto.—Cox & Cie, courtiers et spéculateurs, ont suspendu leurs paiements. Leurs engagements se montent, dit-on, à \$300,000. Le chef de la maison est aux Etats-Unis; on le dit compromis dans l'affaire de la Central Bank.

Brockville.—A. Johnston, provisions, est en faillite.

Plantagenet.—A. Hendrix, magasin général, a fait cession de ses biens.

NOTES

Lake View.—Une exécution a été prise contre Isaac Kert, magasin général.

Montréal.—On dit que P. C. Dussault, épicer, est gêné dans ses affaires.

G. E. McConville, de la société Grundle McConville & Cie, a quitté le pays.

J. E. Laramée, épicer, est décédé.

St-Justine de Newton.—Peter Morrison, de la société McIntosh & Morrison, magasin général, est décédé.

St-Camille.—J. H. Crépeau, magasin général, est décédé.

INCENDIES

Montréal.—Le stock de Théodore Malo a été détruit par un incendie.

M. E. O'Loughlin, épicer, pertes \$500.

Bourgeois & Herron, Stock complètement détruit, assurances \$27,000.

Ed. Lavigne, meubles, pertes \$20,000. Assurances \$30,000.

C. Tétu et Cie, Assurances \$9,500.

Wells & Cie, assurance \$2,000.

A. Furniss & Cie, assurances \$3,500.

Eastern Townships Corset Co assurances \$1,000.

S. H. & A. S. Ewing, assurances \$17,000.

J. G. Duffy et Cie, assurances \$15,500.

Savary & Irenholme, assurances \$4,100.

American Cigar Co, assurance \$1,300.

Le total des assurances sur les bâtiments incendiés, lundi, rue St-Jacques et leur contenu se monte à \$130,350. Les pertes dépassent \$300,000.

Trudel, Charbonneau & Lamothe

AVOCATS

35, RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

ALEX. DUPUY & CIE.

MARCHANDS DE

BOIS DE SCIAGE

Blanchi et embouveté

En gros et en détail.

1336, Ontario et coin Craig et St-Ignace

MONTREAL.

JAS. WALKER & Cie

Ferronneries pour Constructions

EN GROS ET DETAIL.

Fournitures pour Meubliers,

Outils, etc.

234 ST-JACQUES ET

543 CRAIG,

MONTREAL

Marcotte et Ecrement

Encanteurs et Agents de Prêts et d'Immeubles.

95 St-Jacques, Montréal

MM. Marcotte & Ecrement, sont les seuls encanteurs reconnus par le commerce à Montréal, pour transiger les affaires de banque, etc., dans les meilleurs termes. 22 nov. 1887-1a

ALF. GUENETTE

Agent d'Immeubles, Propriétés et Terrains à vendre. Argent prêté, etc.

No 1614, RUE NOTRE-DAME

Résidence: 227, Avenue Laval

MONTREAL.

A. HURTEAU & FRERE

MARCHANDS DE

BOIS DE SCIAGE

92, rue Sanguinet

MONTREAL

CLOS: Coin des rues Sanguinet et Dorchester

TÉLÉPHONE No 106.

BASSIN WELLINGTON

En face des bureaux du Grand Tronc.

Téléphone No 1404.

A. E. GAGNON & CIE.

FARINES

11 rue Saint-Pierre

MONTREAL

Gazette des Campagnes

Journal du cultivateur et du colon, fondé en 1861, publié à Sainte-Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska, P.Q. par FIRMIN H. PROULX.

Parait tous les jeudis, abonnement, un an \$1. Les fabricants d'instruments d'agriculture et les marchands trouveront très avantageux d'annoncer dans ce journal spécialement consacré aux intérêts des cultivateurs.

T. LeTOURNEUX

IMPORTATEUR DE

Peinture, Huile, Vernis, Mastic, Verres et vitres, Pinceaux, Etoupe, Coaltar, Teinture, Médecines patentées, etc., etc.

259, RUE SAINT-PAUL, MONTREAL

Marbrerie Canadienne

Autels et Fonts-baptismaux.

Granit, Marbre et Pierre de toutes sortes. Monuments et Pierres tumulaires. Devants de cheminée en tous genres. Carrelage en marbre et mosaïque. Tables pour plombiers, Tables pour menuisiers, etc., etc.

CINTRAT & McNEIL

MARBRIERS-SCULPTEURS

205, rue de la Montagne, coin de la rue Osborne, Montréal.

A. R. CINTRAT, ex-associé et directeur des ateliers de C. A. Macdonald & Cie. J. McNEIL, ex-associé de McNeil et Flanagan.

HUDON, HEBERT & Cie

(Ci-devant J. Hudon & Cie)

Importateurs de

Vins, Liqueurs et Provisions

EN GROS

304 et 306, rue St-Paul

143 et 145, rue des Commissaires

N.B.—Nous faisons une spécialité des VINS de MESSE, et tenons constamment en mains pour cet usage, les vins de Sicile, Tarragone et le Sautesne.

Chas. Desmarteau

COMPTABLE

AUDITEUR ET COMMISSAIRE

1608, RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.

Spécialité: Règlement des affaires de faillite

A. ROUSSEAU Ingénieur et A. G. MATHIEU Propriétaires

La Compagnie de Ponts en fer

BUREAUX ET ATELIERS

RUE ONTARIO, HOCHELAGA

SKREI COD LIVER OIL

A SPECIFIC IN BRONCHIAL AFFECTIONS, COUGHS, COLDS, CONSUMPTION, AND A VALUABLE NUTRIMENT IN ALL WASTING DISEASES.

KENNETH CAMPBELL & CO., MONTREAL

1801} Maison la plus ancienne du Canada. {1801

J. L. Cassidy & Cie

Importateurs de

Faïence, Verrerie, Poterie, Porcelaine, Argenterie, Coutellerie, Lampes et Candelabres, Gazeliers, etc., etc.

Assortiment spécial pour hôtels, chemins de fer, bateaux, etc., en gros

Nos 339 et 341, RUE SAINT-PAUL

MONTREAL.

Spécialités bien connues et en bonne demande

Castor-Fluid de Gray

Une huile délicate pour les cheveux.

SAPONACEOUS DENTIFRICE DE GRAY

Poudre dentaire antiseptique.

DENTAL PEARLINE DE GRAY

Dentifrice liquide, très rafraichissant.

Chloralvne de GRAY

Pour le mal aux dents.

Les pharmaciens et droguistes pourront s'approvisionner dans toutes les maisons de gros de Montréal.

Seul fabricant.

HENRY R. GRAY, Chimiste, 144 St. Laurent, Montréal.

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

du Commerce, de la Finance, de l'Industrie,
de la Propriété foncière et des Assurances.Bureau : No 30, rue Saint-Jacques,
Montréal.Abonnements: Montréal, un an \$2.00
Canada et Etats-Unis 1.50
France fr. 12.50Publié par
La Société de publication commerciale,
MONIER & HELBRONNER, gérants.

MONTREAL, 27 JANVIER 1888

M. EDMOND STEVENS a pris la direction du département des annonces du "Prix Courant."

LA SITUATION DES BANQUES

La Gazette du Canada publie cette semaine le tableau de la situation des banques au 31 décembre 1887. Pour faciliter l'étude de ce tableau, nous en donnons ici sous forme condensée, les totaux des principaux chapitres.

	1887	1887
PASSIF		
Capital autorisé.....	76,079,999	76,079,999
Capital versé.....	60,352,092	60,351,917
Réserves.....	17,793,814	17,883,814
Circulation.....	34,354,595	35,183,321
Dépôts des gouvernements.....	7,302,946	5,971,938
Cautionnements...	441,176	503,226
Dép. publics remb. à demande.....	48,981,273	49,674,213
Dép. publics remb. après avis.....	56,618,392	55,843,989
Dép. ou prêts d'autres Banques garantis.....		
Dép. ou prêts d'autres Banques non garantis.....	2,180,130	1,778,914
Balances dues à d'autres Banques au Canada.....	890,960	697,371
Balances dues à d'autres Banques à l'étranger.....	89,433	84,722
Balances dues à d'autres Banques en Angleterre.....	1,927,013	1,923,756
Autres dettes.....	422,879	700,386
Totaux, passif.....	\$153,218,693	152,342,336
ACTIF		
Espèces.....	6,037,563	6,007,260
Billets du Dominion.....	10,030,196	9,531,481
Billets & chèques d'autres Banques.....	6,474,758	5,931,639
Créances sur Banques canadiennes.....	3,855,211	3,648,162
Créances sur Banques étrangères.....	13,097,725	13,469,395
Créances sur Banques anglaises.....	3,268,154	3,799,666
Actif promptement réalisable.....	\$42,768,677	\$42,387,603
Obligations fédérales.....	2,699,679	2,472,821
Valeurs publiques étrangères.....	3,659,640	3,800,822
Prêts au gouvern. Prov. & Féd.....	3,069,855	2,718,867
Prêts sur titres, valeurs.....	10,454,761	10,766,442
Prêts à des corporations municip.....	2,813,823	3,021,764
Prêts à d'autres corporations et Compagnies.....	15,871,454	16,486,191
Prêts à d'autres Banques, garantis.....	164,904	254,065
Prêts à d'autres Banques, non garantis.....	274,526	173,754
Escompt. en cours.....	138,398,246	137,990,948
Effets échus et non garantis.....	1,412,603	1,423,254
Autres créances échues, non garanties.....	52,120	52,565
Effets & créances échus, garantis.....	1,857,944	1,710,531
Immeubles.....	1,218,352	1,253,010

Créances hypothécaires.....	673,457	777,019
Immeubles occupés par les bureaux des Banques.....	3,659,014	3,620,309
Autres valeurs.....	3,535,917	3,726,424
Totaux, actif.....	\$232,576,983	232,636,405

A première vue, on constate par ce tableau que les banques ont en général continué en décembre à restreindre leurs affaires autant que possible; la diminution de \$800,000 dans la circulation, l'augmentation de \$500,000 dans la réserve en billets de la puissance, indiquent que les banques se sont préparées, en faisant rentrer leurs fonds et en les gardant en caisse, à faire face à toute crise monétaire ou commerciale qui aurait pu naître sur la fin de l'année. Cette conduite était dictée par la prudence et elle a eu pour résultat, la crise n'étant pas venue, de permettre un peu plus tard aux banques de placer en prêts remboursables à demande, un montant plus considérable qui a considérablement aidé au relèvement des cours des valeurs publiques et industrielles.

Le portefeuille de l'escompte s'est augmenté de \$400,000 environ, probablement en renouvellements de billets échus le 4 Décembre; car à cette époque les banques ont dû ouvrir peu de comptes nouveaux. Les comptes en liquidation ont augmenté d'environ \$140,000. Cette augmentation concerne surtout les banques d'Ontario qui ont eu à subir des pertes assez considérables par suite des faillites de London et de Toronto.

En examinant le tableau de plus près, on constate une augmentation de \$1,400,000 dans les dépôts des gouvernements et une diminution de \$60,000 dans les cautionnements. Le compte des dépôts publics offre cette particularité: tandis que les dépôts portant intérêt augmentent, les dépôts à demande diminuent. L'augmentation du taux de l'intérêt à 4 p. c. a eu sans doute quelque chose à faire avec ce résultat:

Voici les chiffres comparés:

Dépôts à demande.	
30 novembre.....	49,674,213
31 Décembre.....	48,981,273
Diminution.....	692,940
Dépôts remboursables après avis.	
31 décembre.....	56,618,392
30 novembre.....	55,843,989
Augmentation.....	774,403

Nos comptes courants avec les banques des Etats-Unis offrent peu de changements: au passif, les chiffres sont les mêmes, à l'actif, il y a diminution de \$350,000.

L'actif immédiatement réalisable a, au total, une augmentation de \$400,000 environ, les prêts sur titres ont diminué de \$300,000 et les prêts aux corporations industrielles, compagnies de prêts, etc., ont diminué de \$600,000.

Le dernier compte du tableau "autres valeurs" a diminué de \$200,000 environ.

L'actif net se trouve en diminution de \$935,000; mais il faut tenir compte du fait que, en décembre, un grand nombre de banques ont payé leur dividende semi-annuel, ce qui expliquerait une plus forte diminution de l'actif. Une grande partie de ces dividendes est donc

retournée aux banques, sous forme de dépôts portant intérêt et a été immédiatement rendue à la circulation et remplacée en escomptes et avances.

Nous terminons avec nos comparaisons habituelles:

PASSIF	
30 décembre.....	\$153,218,693
30 novembre.....	152,342,336
Augmentation.....	\$ 876,267
ACTIF	
30 novembre.....	\$232,636,405
31 décembre.....	232,576,983
Diminution.....	\$ 59,422
Diminution du passif.....	876,257
Diminution de l'actif.....	59,422
Diminution nette de l'actif.....	935,689

LE PORT DE MONTREAL.

Tous les ans, peu de temps avant l'ouverture du Parlement Fédéral, la presse et le public soulèvent et discutent les questions se rattachant à l'avenir du port de Montréal.

Montréal doit son développement et son importance commerciale et industrielle à deux causes bien distinctes: à son admirable situation géographique qui en fait le port maritime le plus avancé dans les terres du continent américain et à l'énergie et l'intelligence de ses négociants qui ont su mettre à profit les avantages exceptionnels de notre port.

Mais par contre, Montréal a presque toujours eu à lutter contre les ports canadiens moins avantageusement situés; et Québec et Toronto se sont toujours montrés hostiles à l'exécution des travaux qui feront de Montréal l'un des premiers ports américains, et peut-être le plus important port d'été du continent.

Cet état de choses est d'autant plus regrettable que l'avenir commercial du pays est intimement lié à celui du port de Montréal.

Le port de Montréal dégagé des lourdes charges qui lui sont imposées, recevant du gouvernement fédéral sa juste part dans les sommes dépensées pour l'amélioration de nos ports, offrirait aux armateurs et aux exportateurs des avantages tels que son importance décuplerait en peu d'années.

Montréal est, et cela ne peut être mis en doute, le port naturel de l'Ouest et du Nord-Ouest; nous pourrions avec fort peu d'efforts devenir en été le port d'importation, aussi bien que nous sommes celui d'exportation, de tous les Etats de l'Ouest. Nous sommes mieux et plus avantageusement placés que New-York, ou tout autre port de l'Atlantique, pour faire le transit entre l'Europe et Chicago.

Malheureusement, Montréal semble être complètement abandonné par le gouvernement, et livré à ses propres ressources. Chacune de ses améliorations, chacune de ses progrès est réalisé à ses propres frais, et les intérêts des sommes dépensées pour maintenir notre port à la hauteur de ses concurrents, doivent être payés par une taxe sur son trafic, d'autant plus lourde que les ports étrangers suivent une politique qui les rappro-

che de plus en plus de l'affranchissement total.

Alors que les autres ports de la Puissance sont améliorés, et l'on peut même dire créés à même le budget fédéral, Montréal seul est assis à lui-même.

Le rapport du Ministère des Travaux Publics, pour l'année fiscale 1887, nous indique, en effet, les sommes dépensées dans certains ports:

Port.	En 1887.	Depuis la Confédération.
Toronto	\$11,374	\$536,368
Owen Sound	9,977	94,491
Kingston	4,347	45,271
Goderich		513,070
Cobourg	2,657	154,562
Québec		3,338,493
St. Jean, N.-B.	57,753	480,096
Halifax	1,269	12,040

En présence de ces sommes importantes prises à même les fonds publics pour améliorer nos ports nous devons regretter que Montréal seul ait été oublié.

Et pourtant que seraient ces ports sans Montréal? Montréal supprimé ou amoindri et nous devenons les tributaires des ports américains; on sait quelles seront les conséquences d'une semblable position.

Aujourd'hui que la concurrence est arrivée à un degré tel, qu'une différence d'un vingtième de centin suffit pour détourner le commerce de toute une région, la question de l'affranchissement des charges injustes imposées au trafic de Montréal, s'impose au gouvernement.

Nous ne nous élevons nullement contre les sommes dépensées à Québec ou dans tout autre port, mais nous demandons que Montréal soit traité comme ces ports.

Alors que le Parlement a depuis 1876 voté \$1,665,353 pour l'amélioration du port de Québec, et \$724,000 pour la construction d'un bassin de radoub, Montréal n'a rien reçu. Il est vrai que pendant la même période de temps le Parlement Fédéral a voté une somme de \$1,603,504 pour les travaux du chenal du lac St-Pierre, mais alors que les intérêts de la dette de Québec sont payés à même le capital, ceux de la dette du lac St-Pierre, sont payés par le port de Montréal, et prélevés par une taxe sur son trafic.

Québec est incapable aujourd'hui de faire face à ses obligations, et les revenus nets de son port appliqués au paiement de sa dette laissent un déficit annuel de \$100,000. Augmenter les droits du port, serait consommer la ruine de Québec, et la seule solution possible est la prise à charge par le Gouvernement de la dette du port de cette ville. Nous sommes en faveur de cette solution, sous réserve, toutefois, que Montréal soit traité dans les mêmes conditions et que nous soyons affranchis du paiement des intérêts de la dette contractée pour les travaux du lac St-Pierre. Ces travaux sont des travaux qui ont profité à tout le pays, et il est injuste de nous les faire payer exclusivement.

Débarassée de cette dette, qui a déjà enlevé \$800,000 aux recettes du port de Montréal, la commission du port pourra réaliser les nombreuses améliorations qu'elle se propose de faire depuis longtemps, tout en diminuant le montant des droits de port; et notre commerce de transit prendra un développement dont on ne peut prévoir l'importance.

L'ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS.

Mardi dernier l'association des entrepreneurs donnait sa fête annuelle consistant en une promenade en sleighs avec un banquet pour terminer dignement la journée. Environ quatre-vingt sleighs se mirent en rang sur la Place d'Armes et le défilé commença. La première voiture, attelée à quatre chevaux portait les officiers de l'association, MM. Louis Allard, président, Echevin Brunet, vice-président, A. H. Lapiere, secrétaire, et Elie Plante, trésorier. Dans la seconde, à quatre chevaux également se trouvaient les officiers du club des entrepreneurs: MM. Byrd, président, Stephenson, secrétaire, Lyle, Houghton et Sreet. Puis venait une voiture attelée en double, avec un troisième cheval en flèche, suivie des autres voitures, attelages doubles et simples, tandems, etc. La procession défila par la rue St. Jacques, le Beaver Hall, les rues Ste. Catherine, Peel, Windsor, St. Antoine, des Seigneurs et Notre-Dame. Cette dernière rue conduisit nos promeneurs jusqu'à la Longue Pointe. Les hôtels sur le parcours étaient gaiement décorés; et après un court séjour à la Longue Pointe, la procession se reforma et rentra en ville par le chemin Papineau, les rues Ste. Catherine, St. Laurent et St. Lambert.

Dans la soirée, à huit heures, l'association offrait à de nombreux invités un banquet somptueux au St. Lawrence Hall. M. Louis Allard, présidait, ayant à sa droite M. Aldred Quimet, orateur des Communes et à sa gauche M. Taillon; à la table d'honneur prenaient place MM. James McShane, Boucher de la Bruère, L. O. David, E. Lareau, C. A. Cornellier, J. E. Robidoux, J. K. Ward, Wm. Clendinning et autres à droite et de l'autre côté MM. Lynch, Jos. Tassé, F. Vanase, G. A. Nantel, Ph. Roy, P. E. Leblanc, etc. Les autres tables étaient présidées par MM. D. H. Henderson, Wm. Ruthford, Jos. Brunet, C. J. Charlebois, R. Chartrand, Ludger Cousineau, Wm. Byrd, J. R. Savignac et Elie Plante. Les convives, au nombre d'environ trois cents, firent honneur au menu parfaitement servi; puis après le dessert, on commença par boire la santé de la Reine et du Gouverneur Général, auxquelles on fit honneur en sujets loyaux.

Après ces santés obligées M. le président proposa en fort bons termes la santé de la Législature Provinciale et fut secondé par MM. J. K. Ward & C. A. Cornellier, dont les discours furent très applaudis; les honorables MM. McShane et Taillon et M. L. O. David répondirent. La reproduction de ces discours et de ceux qui suivirent, sortirait, du cadre de ce journal; aussi nous nous contenterons d'indiquer sommairement la portée. Par une coïncidence singulière si elle n'était pas préméditée, tous les membres de la législature provinciale présents furent appelés à proposer des santés ou à y répondre. Et l'occasion était favorable pour obtenir d'eux sans même le leur demander une expression d'opinion sur les questions intéressant l'association et les mesures que cette dernière se propose de demander à la législature. M. Allard,

en proposant avec un tact exquis la santé des invités, exposa en quelques mots la nature de ces mesures: d'abord, l'abrogation de l'article du code refusant à l'entrepreneur le droit d'interroger un propriétaire en justice sur une question d'extras à un contrat écrit, ensuite la simplification de la procédure requise pour assurer à l'entrepreneur ou au fournisseur un privilège sur les constructions qu'ils bâtissent. De tous les députés présents, seuls, MM. Taillon et Lareau, deux admirateurs du vieux droit français, firent quelques réserves; les autres exprimèrent carrément leur opinion que la loi devait être amendée dans le sens indiqué.

A la santé des invités, répondit MM. Lynch, Robidoux et Lareau.

La santé de la Construction fut proposée par MM. Wm. Clendinning et Ph. Roy; MM. G. A. Nantel et John S. Hall, y répondirent.

Puis M. P. E. Leblanc proposa la santé de l'Association des entrepreneurs et MM. Brunet, Cousineau et Savignac, y répondirent en termes très heureux.

Enfin, après la santé de la presse, proposé par M. J. W. Hughes, et à laquelle MM. J. D. Archambault et R. Lemieux répondirent, les convives se séparèrent enchantés de leur soirée, qui, nous n'en doutons pas, aura pour l'association d'heureux résultats.

Il n'est que juste de rendre hommage ici au mérite des organisateurs de la fête, et surtout des organisateurs du banquet, MM. Emm. St. Louis, D. H. Henderson, Alph. Lapiere, L. Cousineau, O. M. Lavoie, J. W. Hughes, R. Chartrand, James Simpson, A. Gaboury, C. I. Charlebois, J. W. R. Brunet, E. C. Munt, Frs. Fournier, J. R. Savignac, P. Didier et Jos. Lambert.

M. Henry Hogan, l'habile propriétaire du St-Lawrence Hall, mérite aussi les plus grands éloges pour la manière dont la partie matérielle de la fête du soir a été exécutée. Nous n'avons jamais assisté à un banquet plus exquis, mieux ordonné ni mieux servi.

METAUX

Sur le marché de Londres, le cuivre a pris encore une fois la hausse; il ouvrait lundi à £76 pour Chili en barre et fermait le même jour à £78 5 s. ferme comptant pour disponible. A la clôture on offrait £78 10 s. pour livraison en mars. Il n'y a eu de transactions que sur 400 tonnes, faute de vendeurs. L'effet de cette hausse sur le marché de New-York a été extraordinaire. Les transactions ont commencé à 1 c. de hausse sur les cours de samedi et la hausse a atteint dans la journée 1 c. par livre.

Les cours pour livraison immédiate ont été 17.35; pour février on a payé de 17 à 17.45; 17.65 c. pour mars, 17.50 pour avril, de 16.80 à 17.40 pour mai et 17.25 pour juin et juillet. Les transactions ont couvert environ 1,250,000 livres. A la clôture les vendeurs demandaient 18c pour toutes livraisons. Un grand nombre d'engagements de fret ont été faits pour expédition à Londres, tant par les lignes régulières que par vapeurs spéciaux; un seul vapeur en prend 2,500,000 livres.

Le *Journal of Commerce* de New-York dans sa revue des métaux sur cette place constate une hausse de 1c par livre sur le cuivre du lac Supérieur. Il ajoute: "Les énormes exportations de cuivre qui ont eu lieu pendant la semaine ont éveillé l'attention des métallurgistes; on estime que, dans le mois courant, il a été expédié de New-York de sept à huit millions de livres de cuivre fin, et les expéditions de cuivre brut et de matte de l'Arizona et du Montana, se montent probablement à quatre ou cinq millions de livres en sus. Le plomb a été irrégulier pendant plusieurs jours, sans changement notable dans les cours excepté un raffermissement des prix à livrer, mais vers la fin de la semaine il est devenu ferme pour tout de bon quoique sans beaucoup d'activité. Il clôture tranquille entre 4.87½ et 5c. Le seul changement dans les fontes est une plus grande fermeté sur les marchés de l'Ouest, vu la rareté des existences qui est due au manque de combustible. Dans l'Ouest, le marché est plus facile."

LES CIDRES CONGELÉS.

M. Lechartier a lu à l'Académie des sciences un important travail sur la congélation des cidres.

Deux questions distinctes sont traitées et résolues dans cette étude:

1o En appliquant la congélation aux cidres, on peut extraire à l'état de glace pure une partie de l'eau qu'il contient et obtenir ainsi une véritable concentration de liqueur.

Les cidres légers et de saveur agréable, traités de cette manière, se rapprochent beaucoup par leur couleur foncée, leur force et leur saveur, des meilleurs crus de la Normandie. Les résultats annoncés par M. Lechartier ont été confirmés par deux séries de dégustations effectuées dans les concours de l'Association pomologique de l'Ouest, à Versailles et au Havre. On obtient ainsi des résultats tout différents de ceux que pourrait produire une addition de sucre qui ne peut avoir pour effet que d'élever le titre en alcool; par la congélation on concentre tous les principes provenant de la pomme, en même temps que la saveur et l'arôme...

L'opération ne présente aucune difficulté. Après un refroidissement suffisamment prolongé, on laisse écouler le liquide non congelé pour le séparer des cristaux de glace. Au début, on recueille un liquide dont la densité est bien supérieure à celle du primitif. Cette densité ne varie pas pendant tout le temps que la température de la masse reste inférieure à 32 degrés. Lorsque la glace commence à entrer à fusion, la densité de la liqueur diminue jusqu'à devenir égale à celle de l'eau pure. En prolongeant l'action du froid sur le cidre, en ralentissant le réchauffement du mélange et la fusion partielle de la glace, on peut obtenir à volonté des boissons de densité et de richesses variables, tout en séparant des cristaux de glace pure qui par leur fusion donnent une eau incolore ne contenant que 3 millièmes de leur volume d'alcool.

Avec les cidres de densité comprise entre 1008 et 1012 et dosant 4,5 à 5,6 pour 100 d'alcool, on obtient des liqueurs de densité 1017 à 1017, dosant 7 à 8 pour 100 d'al-

cool et contenant encore de 2 à 2½ onces d'extrait sec par pinte.

2o Il a été reconnu par des expériences effectuées sur des moûts et des cidres contenant depuis 1 pour 100 jusqu'à 6,75 pour 100 d'alcool qu'une congélation poursuivie à 0 degré F pendant 212 heures ne détruit pas les ferments qu'ils contiennent. On observe tout d'abord un ralentissement dans la fermentation, mais l'application du froid dans les conditions précédentes est impuissante à donner à une liqueur sucrée contenant du ferment la propriété de se conserver sans transformation ultérieure lorsqu'elle est ensuite conservée à la température ordinaire.

Loterie Nationale

CLASSE D.

Tirages, le troisième mercredi de chaque mois.

Le 9me tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, 15 Fév. '88

A DEUX HEURES P. M.

VALEUR DES LOTS

\$60,000.00

PREMIERE SERIE

Nomenclature des lots

1 Immeuble.....	de \$5,000	\$5,000
2 Immeubles.....	de 2,000	2,000
10 Terrains à Montréal.....	de 800	8,000
15 Ameublements.....	de 200	3,000
20 Ameublements.....	de 100	2,000
100 Montres d'or.....	de 50	5,000
1,000 " d'argent.....	de 20	20,000
2,147 lots valant.....		\$50,000

\$1.00 LE BILLET

DEUXIEME SERIE

Nomenclature des lots

1 Immeuble.....	de \$1,000	\$1,000
2 Immeubles.....	de 500	1,000
4 Moulins à battre.....	de 250	1,000
50 Chaines d'or.....	de 40	2,000
1,000 Services de toilette.....	de 5	5,000
1,057 lots valant.....		\$10,000

25 cents le billet.

Le secrétaire,

S. E. LEFEBVRE,

Bureaux: 19, rue St-Jacques

MONTREAL, CANADA.

LA CIE DE TELEPHONE BELL

DU CANADA

ANDREW ROBERTSON,

W. F. SISE

Président. Vice-président.

P. SLATER, Secrétaire-Trésorier.

Bureau principal à Montréal.

Cette compagnie vendra ses instruments à des prix variant de \$10 et au-dessus. Ces instruments sont protégés par les brevets que possèdent la compagnie, et les acquéreurs sont par conséquent à l'abri de contestations, et pourront se servir des lignes principales aux prix des abonnés.

La compagnie prendra des arrangements pour relier les localités privées de communications télégraphiques, avec le bureau de télégraphe le plus proche, ou encore construira des lignes privées pour les individus ou les compagnies, pour relier leurs résidences à leurs places d'affaires. Elle est prête à fabriquer toutes sortes d'appareils électriques.

Pour détails complets s'adresser au bureau de la compagnie à Montréal.

NOS PRIX COURANTS

EPICERIES

Thés:		
Japon commun à bon.....	0 14	0 20
" bon à choix.....	0 18	0 42
Nagasaki commun à bon.....	0 15	0 18
Congou.....	0 15	0 50
Oolong, bon à fin.....	0 45	0 65
" Formosa.....		
Y Hyson, commun à bon.....	0 14	0 22
" moyen à choix.....	0 25	0 40
" choix extra.....	0 60	0 65
Poudre à canon. com. à bon.....	0 15	0 34
" moyen à fin.....	0 24	0 46
" fin à extra.....	0 57	0 65
Impérial, moyen à bon.....	0 25	0 33
" fin à extra.....	0 37	0 58
Souchong.....	0 25	0 66
Cafés verts:		
Mocha.....	0 25	0 27
Java Old Gor.....	0 28	0 29
Ceylan Plant.....	0 25	0 28
Rio.....	0 21	0 24
Maracaibo.....	0 23	0 24
Jamaïque.....	0 22	0 24
Chicorée.....	0 08	0 12
Cafés rôtis:		
Prix de Châse & Sanborn.		
Standard Java.....	34c.	
Old Gov. ".....	32c.	
Impérial ".....	29c.	
Arabian Mocha.....	35c.	
Pure ".....	32c.	
Standard Java et Mocha.....	35c.	
Old Gov. Java et Mocha.....	33c.	
Java siftings.....	29c.	
Jamaïque.....	27c.	
Maracaibo.....	28c.	
Rio.....	25½ à 27½c.	
Epices:		
Poivre blanc.....	0 30	0 33
" noir.....	0 18	0 20
Cannelle.....	0 00	0 12
Clous de girofle.....	0 25	0 36
Gingembre moulu.....	0 18	0 20
" racines.....	0 15	0 18
Muscade.....	0 60	0 85
Macis.....	0 62½	0 70
Piment.....	0 10	0 00
Allspices.....	0 11	0 12
Anis.....	0 05	0 10
Moutarde en boîte.....	0 40	0 44
" en jarre de 4 lbs.....	0 70	0 72
Fruits secs:		
Raisins Valence.....	0 05	0 05½
" Eleme.....	0 00	0 00
" Loose Muscatels bte.....	2 40	0 00
" London Layers.....	3 25	0 00
" Black Baskets.....	3 75	4 00
" Black Crown.....	4 75	4 80
" Fine Dehesa.....	5 75	0 00
" Sultana lb.....	0 10	0 00
" Corinthe.....	0 07	0 00
Prunes.....	0 7½	0 8½
Amandes ½ molles lb.....	0 11½	0 00
" molles, lb.....	0 16	0 00
Noisettes.....	0 09½	0 00
Noix.....	0 00	0 00
" Grenoble.....	0 15	0 00
" Brésil.....	0 14	0 00
Peanuts.....	0 10	0 00
Pecan.....	0 12	0 00
Pommes évap.....	0 11	0 00
Spiritueux:		
Brandy Hennessy, caisse.....	11 88	0 00
" " gallon.....	6 50	0 00
" Martel, caisse.....	11 63	0 00
" Jules Duret, caisse.....	10 00	16 00
" " gallon.....	4 00	5 25
" Pinet, Castillon & Cie.....	9 25	16 00
" do gallon.....	4 00	4 25
" Otard, Dupuy & Cie.....	11 50	0 00
" Jules Robin & Cie.....	8 50	0 00

A. Matignon & Cie		
caisse.....	7 00	7 50
" Autres marques cais.....	7 00	7 50
" " gallon.....	8 00	3 25
Whisky Irlandais, Rose, caisse.....	8 50	9 50
" Irlandais, Dunville.....	7 00	0 00
" Ecosais, Stewart.....	5 75	6 50
" " Hay F. & Co.....	6 75	0 00
" Loch Katrine.....	6 00	0 00
" " Glenbrae.....	5 25	0 00
Rum de la Jamaïque, gal.....	3 75	4 00
Gin, de Kuyper, c. vertes.....	4 50	0 00
" " c. rouges.....	8 55	0 00
" " gallon.....	2 50	2 60
Esprit de vin 65 O. P.....	3 40	0 00
" pur.....	3 16	1 00
" 50 ".....	2 95	0 00
Bourbon vieux.....	1 60	0 00
Rye whiskey.....	1 60	0 00
Toddy ".....	1 60	0 00
Malt ".....	1 60	0 00
Vieux Rye, 4 ans.....	2 00	0 00
" 5 ans.....	2 10	0 00
" 6 ans.....	2 20	0 00
" 7 ans.....	2 40	0 00
Vins:		
Bordeaux ordinaire.....	3 50	7 00
" par gal.....	1 15	2 50
Sicile, par gallon.....	1 40	00 00
Sherry en caisse.....	4 50	7 00
" par gallon.....	1 50	4 00
Porto en caisse.....	4 50	7 00
" par gallon.....	1 20	6 00
Madère " caisses.....	7 50	10 00
Champagne Mumm sec.....	26 00	31 00
" Louis Roederer.....	29 00	31 00
" Cliquot.....	28 00	30 00
" Pommery.....	29 00	31 00
Vinaigre:		
Vinaigre Bordeaux.....	0 62½	0 65
" M. Lefebvre & Cie., en cruche.....	1 70	1 75
" H. Bourret & Cie., en cruche.....	1 55	1 60
" Malt, gallon.....	0 55	0 00
Sel:		
Sel de table, sacs.....	1 50	1 00
Sel gros 11 à 12.....	0 55	0 00
Divers:		
Allumettes Eddy.....	2 80	3 35
Allumettes autres.....	2 25	2 50
Balais.....	1 40	3 35
Briques à couteaux.....	0 37½	0 00
Bouchons, grosse.....	0 20	0 00
Brosses.....	0 60	2 00
Chandelles la lb.....	0 16	0 16½
Cartes à jouer par douz.....	0 55	1 00
Empois Canada.....	0 03½	0 07
" Berger.....	0 10½	0 11½
Epingles à linge la boîte.....	0 60	0 00
Ficelles par douz.....	0 50	2 50
Huile d'olive B. & G.....	7 50	8 50
" Possell qts.....	2 75	43 50
" " pts.....	3 75	0 00
" Loubon, caisse.....	1 60	2 00
Lessis concentré com.....	0 37½	0 40
" Greenbank.....	0 75	0 00
Mine Royal Dome g.....	1 70	1 75
" James g.....	2 40	0 00
" Rising Sun large douz.....	0 70	0 75
" " small douz.....	0 40	0 00
" Sumbeam, large douz.....	0 70	0 75
" " small.....	0 37	0 40
Mèches à lampe No. 1.....	0 20	0 22
" No. 2.....	0 12	0 15
" No. 3.....	0 11	0 13
Savons, boîte.....	1 40	3 45
Pâtes et denrées alimentaires.		
Macaroni importé p. lb.....	0 11	0 00
Vermicelle ".....	0 11	0 00
Macaroni Catelli ".....	0 04½	0 05
Vermicelle ".....	0 04½	0 05
Gruau Tindale p. doz.....	1 40	0 00
Sagou p. lb.....	0 04½	0 05
Manioca p. lb.....	0 04	0 05
Tapioca ".....	0 07	0 08½
Barley pot.....	5 25	0 00
" pearl.....	7 00	0 00

Lait concentré p. doz.....	1 75	0 00
Nestle's food ".....	4 65	5 00
Rolled oats ".....	2 30	0 00
Deasicated wheat ".....	2 75	0 00
Chocolat Ménier fin p. lb.....	0 40	0 00
" " surfin ".....	0 75	0 00
" " Epps ".....	0 36	0 00
" " Fry ".....	0 24	0 00
Produits chimiques.		
Alun.....la lb.....	0 03	0 00
Borax.....	0 00	0 12
Blen (carré).....	0 14	0 17
Pearline, grosse.....	5 00	0 00
Camphre anglais.....	0 40	0 45
" amér.....	0 36	0 40
Couperose, 100 lbs.....	0 90	1 00
Gomme arabique p. lb.....	0 60	1 25
" épinette ".....	0 25	0 00
Indigo Madras ".....	0 75	0 85
" Bengal ".....	1 50	1 75
Soda à laver p. 100 lbs.....	1 00	1 10
" à pâte ".....	2 25	2 40
Soufre poudre ".....	3 25	3 50
" bâtons ".....	2 50	3 00
Acide carbolique.....	0 56	0 55
Soda caustic.....	2 25	2 35
Sels d'Epsom.....	1 25	1 50
Extrait de Campêche p. lb.....	0 10	0 11
" " Paqueté ".....	0 13	0 15
Sulph. de morphine ".....	2 50	2 75
Opium ".....	3 50	6 00
Acide oxalique ".....	0 10	0 13
Iodure de potasse ".....	4 15	4 25
Quinine ".....	0 80	1 00
Salpêtre ".....	0 09	0 10
Crème de tartre ".....	0 35	0 40
Acide tartrique ".....	0 57	0 65
Vitriol ".....	0 06	0 07
MÉTAUX.		
\$ c. \$ c.		
Cuivre, Lingots.....par lb.....	0 18	0 20
" en feuille.....	0 26	0 27½
Etain, lingots.....	0 40	0 42
" barres.....	0 42	0 43
Plomb:		
Saumons.....par lb.....	0 04½	0 05
Barres.....	0 05½	0 06
Feuilles.....	0 06½	0 07
De chasse.....	0 06½	0 07
Tuyau.....par 100 lbs.....	6 00	7 00
Zinc:		
Lingots, Spelter.....par lb.....	0 05	0 05½
Feuilles, No. 8.....	0 05½	0 06½
Acier:		
A ressort.....par 100 lbs.....	2 90	3 00
A lisse.....	2 50	2 75
American.....	5 50	6 00
A bandage.....	2 75	3 00
A pince.....	3 00	3 25
Fondu.....par lb.....	0 12	0 13
Poule, ordinaire.....	0 00	0 07
De mécanicien.....	0 00	0 04
Fontes:		
Seimens.....p. ton.....	21 00	22 50
Coltness.....	22 00	23 00
Calder.....	21 00	22 00
Langlois.....	21 00	22 00
Summerlee.....	22 00	23 00
Gartsherrie.....	22 00	23 00
Glengarnock.....	00 00	00 00
Karnbroe.....	00 00	00 00
Eglinton.....	21 00	22 00
Fer en barres:		
Ordinaire.....par 100 lbs.....	2 00	2 10
Affiné.....	2 30	2 35
De Suède.....	3 75	0 00
De Norvège.....	3 75	0 00
Lowmoor.....	6 50	0 00
" en verge.....	0 00	0 00
Feuillard à cercler p. 100 lbs.....	2 25	2 35
" Double.....	2 25	2 35
FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE.		
Fers à cheval:		
Ordinaires.....p. 100 lbs.....	3 50	0 00
En acier.....	0 00	0 00
Fers à repasser:		
Fiches: Coupées, toutes dimensions.....p. 100 lbs.....	3 15	0 00
Pressées, do.....	3 90	0 00
" 7-16.....	3 90	0 00
" 1.....	4 25	0 00
" 5-16.....	4 50	0 00
" 1.....	4 75	0 00
Fil de fer:		
Poli, de No. 0 à No. 6, par 100 lbs.....	2 25	2 35
Fil de laiton, à collets.....p. lb.....	0 33	0 35
Fontes Malltables.....	0 09	0 10
Enclumes.....	0 10½	0 11

Charnières:		
T. et " Strap ".....p. lo.....	0 05½	0 05½
" Straps " et Gonds.....		
filetés.....	0 03½	0 04½
CLOUS, ETC.		
Clous coupés à chaud:		
De 3 à 6 pcs., p. 100 lbs.....		2.90
" 2½ à 2½ ".....		3.15
" 2 à 2½ ".....		3.40
" 1½ à 1½ ".....		3.40
" 1½ pouce.....		3.90
Clous coupés à froid:		
De 1½ à 1½ pce., p. 100 lbs.....		3.40
" 1½ pouce.....		3.90
Clous à finir par 133 lbs:		
1 pouce.....	Net à 30 jours.	6.00
1½ ".....		5.20
1½ ".....		4.80
1½ ".....		4.65
2 ".....		4.20
Clous à quart par 100 livres:		
½ pouce.....		5.30
1 ".....		4.90
1½ ".....		4.60
Clous à river par 100 livres:		
1 pouce.....	liste esc. 15 0/0	
1½ à 1½ ".....		
2 ".....		
2½ ".....		
2½ à 3 ".....		
Filières et Cousinets:		
liste.....	Escompte.	30 pour cent
Tarauds-mères, (Taper taps)		
	Escompte,	30 "
Limes, râpes et tiers-points:		
1ère qualité, escompte...	40	"
2me qualité, ".....	45	"
Mèches de tarière, escompte.		
	40	"
Tarières.....	33½	"
Vis, têtes fraisées, escompte.		
	50	"
TÔLE		
Noire, Nos 10 à 20, p. lb.....		0.02½
" " 21 à 24 ".....		0.02½
" " 26 à 27 par 100 lbs.....		2.90
" " 28 p. lb.....		0.03
Galvanisée, No 24 ".....		0.05 - à 0.07½
" " 26 ".....		0.05½ à 0.07½
" " 28 ".....		0.05½ à 0.07½
Etamée, No 24, 72x30 ".....		0.08½
" " 26 ".....		0.08½
" " 28, 84x36 p. 100 lbs.....		0.08½
Russie, Nos 8, 9 et 10, p. lb.....		0.12
Canada, par boîte.....		2.70 à 2.80
FERBLANC		
Coke I C. par boîte.....		4.00
Charbon de bois IC. p. boîte.....		4.50
" " IX ".....		5.50
Pour chaque X additionnel extra.....		1.25
Charbon de bois D C.....		
HUILES		
Huile de morue T. N.....p. gl.....		0 62
" tanneurs.....		0 50
" de loup-marin.....		0 57
" blanche ord.....		0 55
" paille.....		0 47
" de lard, extra.....		0 85
" " No 1.....		0 75
" d'olive pour machine.....		0 85
" " à bouche.....		0 00
" de palme.....		2 20
" de lin crue.....		0 64
" de lin bouillie.....		0 67
" de baleine.....		0 00
" pétrole.....p. char.....		0 13
" ".....p. lot.....		0 14
" amér.....p. char.....		0 22½
" ".....p. 10 qrt.....		0 22
" ".....p. qrt.....		0 23
" ".....p. qrt.....		0 24

J. Cradock Simpson.

Vendra par encan

LUNDI, LE 30 JANVIER 1888

A ses Salles - 181 RUE ST. JACQUES

Les propriétés de valeur appartenant à la SUCCESSION L. BLACHE, et comprenant huit magnifiques lots à bâtir et deux maisons de première classe formant le coin S. E. des rues Dorchester et Aqueduc. Le tout sera vendu par lots à 11 h. précises de l'avant-midi. On peut voir le plan et obtenir les détails à

NOS PRIX COURANTS

BOIS DE SERVICE

Pin.				
1 pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds,	le M.		\$10 00 00 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 pces.	"	"		11 00 00 00
1 pouce shipping cull sidings	"	"		13 00 15 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 pces.	"	"		15 00 18 00
1 pouce qualité marchande	"	"		20 00 30 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 pces.	"	"		25 00 35 00
1 pouce mill cull, strip, etc.	"	"		7 00 00 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 pces.	"	"		8 00 00 00
1 pouce mill cull sidings	"	"		9 00 00 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 pces.	"	"		10 00 00 00
3 pouces mill cull	"	"		7 00 9 00
Epinette.				
1 pouce cull	5 à 9 pouces	"		9 00 10 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 pces.	"	"		10 00 11 00
3 pouces mill cull, qualité march.	"	"		8 00 9 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 pces.	"	"		12 50 00 00
Pruche.				
2 et 3 pouces	"	"		9 00 10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 et 3 x 4—aux chars	"	"		10 00 00 00
Lattes—1ère qualité	"	"		1 85 00 00
" 2e	"	"		1 60 00 00
Bardeaux pin XXX	16 pouces	"		2 90 00 00
" XX	"	"		2 40 00 00
" 1ère qualité	18 pouces	"		1 50 00 00
" 2e	"	"		3 00 00 00
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	"		1 75 00 00
" XX	"	"		2 90 00 00
" X	"	"		2 40 00 00
Bardeaux pruche marchande	"	"		1 50 00 00
"	"	"		2 20 00 00
Charpente en pin				
de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	"	"		16 00 00 00
de 25 à 30 " " "	"	"		18 00 00 00
de 31 à 35 " " "	"	"		21 00 00 00
de 16 à 24 "—3 x 12 à 3 x 14	"	"		18 00 00 00
de 25 à 30 " " "	"	"		20 00 00 00
de 31 à 35 " " "	"	"		22 00 00 00
Bois carré—pin				
de 16 à 24 pieds—de 5 à 11 pouces carré	"	"		17 00 00 00
de 25 à 30 " " "	"	"		19 00 00 00
de 31 à 25 " " "	"	"		21 00 00 00
de 16 à 24 "—de 12 à 14 pouces carré	"	"		19 00 00 00
de 25 à 30 " " "	"	"		21 00 00 00
de 31 à 35 " " "	"	"		23 00 00 00
Charpente en pruche				
de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	"	"		15 00 00 00
Charpente en épinette	"	"		18 00 00 00
" en épinette rouge	"	"		25 00 30 00

BOIS DURS

Acajou de 1 1/2 à 3 pouces	le pied		20 à 23c
Cèdre rouge 1 pouce	"		3 1/2 à 9c
Noyer noir 1 à 4 pouces	"		5 à 10c
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	"		12 à 13c
Cerisier 1 à 4 pouces	"		7 1/2 à 9c
Frêne 1 à 3 pouces	le M.		18 00 à 20 00
Merisier 1 à 4 pouces	"		18 00 à 20 00
Merisier 5 x 8, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	"		20 00 à 22 00
Erable 1 à 2 pouces	"		25 00 à 28 00
Orme 1 à 3 pouces	"		20 00 à 22 00
Noyer tendre 1 à 2, 2, 2, 2	"		25 00 à 28 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	"		35 00 à 38 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	"		15 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces	"		18 00 à 25 00
Plaquage (veneers) :			
Uni,	par 100 pieds		80c
Français,	la feuille		10 à 20c
Américain,	"		15 à 20c
Erable piqué,	le pied		00 à 3c
Noyer noir ondulé,	"		05 à 5c
Acajou (mahogany)	"		00 à 03c

TUYAUX.

Tuyaux en grès :				
4 pouces par longueur de 3 pieds	0 40			
6 " " "	0 50			
9 " " "	0 70			
12 " " "	1 15			
15 " " "	1 75			
18 " " "	2 25			
Coudes ronds :				
4 pouces chacun	0 75			
6 " " "	1 00			
9 " " "	1 75			
12 " " "	2 50			
Tuyaux de réduction :				
6 x 4 pouces chacun	1 40			
9 x 6 " " "	1 90			
12 x 9 " " "	2 75			
Connection simple carrée ou fausse équerre :				
4 x 4 pouces chacun	0 90			
6 x 4 " " "	1 50			
6 x 6 " " "	1 50			
9 x 6 " " "	2 10			
9 x 9 " " "	2 10			
12 x 9 " " "	3 00			
12 x 12 " " "	3 00			
Connection double, carrée ou fausse équerre :				
4 x 4 pouces chacun	1 40			
6 x 4 " " "	1 90			
6 x 6 " " "	1 90			
9 x 6 " " "	2 75			
9 x 9 " " "	2 75			
12 x 9 " " "	4 00			
12 x 12 " " "	4 00			
Siphon.				
4 pouces	simple	double		
6 " " "	1 40	2 00		
9 " " "	1 90	2 75		
12 " " "	2 75	3 30		
12 " " "	4 00	6 00		
Tuyaux à cheminée.				
9 pouces, par pied	0 18			
12 " " "	0 25			
Ciments.				
Ciment de Portland	2 75	3 00		
" Romain	2 50	2 75		
" de Québec	1 75	0 00		
Plâtre calciné	1 90	2 00		
PLATRE POUR LA TERRE				
Plâtre par 5 brls	p. brl	1 10		
" 10 brls et plus		1 05		
" 50 barils à 100 barils		1 00		

BOIS DE SERVICE

Le soussigné dont l'établissement est situé

Au coin des rues Vitre et des Allemands

EN ARRIERE DU DRILL SHED

a constamment en mains des Bois Francs de toutes sortes tels que :

ACAJOU, NOYER NOIR, CEDRE ROUGE,
FRENE, MERISIER, BOIS BLANC,
COTONNIER, ERABLE, CERISIER,
ORME, CHENE, ETC., ETC., de toutes les épaisseurs.

— AUSSI —

PIN de toutes les qualités et épaisseurs, EPINETTE,
PRUCHE, BOIS de CHARPENTE, POTEAUX de CEDRE, etc.
PLAQUAGES FRANÇAIS et AMERICAINS une spécialité
GOUGEONS, PIEDS DE TABLES Tournes, Etc.

Le tout vendu à réduction comme on peut s'en assurer en consultant la liste des prix suivants :

MAHOGANY.		BOIS BLANC.
3" Mahogany 20c à 22c le pd.		1" à 4" Bois blanc \$15 00 à 22 00 le m. pds
CEDRE ROUGE.		CHENE.
Cèdre rouge 1" 8 1/2c à 9c "		1" à 2" Chêne \$18 00 à 25 00 "
NOYER NOIRE.		EPINETTE.
1" à 4" Noyer noir 5c à 10c "		1" à 3" Epinette " " " " " " " " " " " "
6 x 6, 7 x 7, 8 x 8, noyer noir 12c à 13c "		 blanche \$10 00 à 11 00 "
CERISIER.		POTEAUX—CEDRES
1" à 4" Cerisier 7c à 9c "		5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, etc.
FRENE.		Cèdre 1c du pouce.
1" à 3" Frêne \$18 00 à 22 00 le m. pds		PRUCHE.
MERISIER.		1" à 3" Pruche \$9 50 le m. pds
1" à 4" Merisier \$18 00 à 20 00 "		PIN.
5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8, Merisier \$20 00 "		De toutes épaisseurs et
ERABLE.		 qualités. \$9 00 à 25 00 "
1" à 2" Erable du Haut-Canada \$25 00 à 28 00 "		LATTES.
ORME.		Lattes en Pin 1 1/2" prises
1" à 3" Orme \$20 00 à 22 00 "		 au canal. \$1 40 du mille.
NOYER TENDRE.		GOUGEONS.
1" à 2" Noyer tendre \$25 00 à 28 00 "		Goujons de toutes grosseurs. 80c le cent.
COTONNIER.		VEENEERS.
1" à 4" Cotonnier \$35 00 à 38 00 "		Veneers uni 80c du cent pieds.
		" français 10c à 20c la feuille.
		" américain 15c à 20c "
		" érable piqué. 3c le pied.
		" noyer noir ondulé 5c "
		" mahogany... 3c "

Tous ces bois sont secs et de bonne qualité

Une visite est respectueusement sollicitée

EUGENE MALO,

Coin des rues Vitre et des Allemands

MONTREAL

REVUE IMMOBILIERE

Comme on pourra le voir par les chiffres donnés plus bas, l'activité dans les transactions immobilières n'a fait qu'augmenter depuis le commencement de l'année.

Dans la partie Est, il y a encore une série de ventes par le shérif pour taxes de lots sur la rue Chaussé. Comme ces ventes sont sujettes à retrait pendant deux ans, les prix payés n'en représentent pas la valeur réelle.

Un certain nombre de propriétés bâties ont changé de mains; les bonnes maisons de rapport, de 40 pieds de front, en bois et brique, se vendent depuis \$4000 jusqu'à \$5,500.

En fait de lots à bâtir, nous avons omis de signaler la semaine dernière la vente d'un lot au coin Nord-Est des rues Ste-Catherine et St-Constant, qui s'est vendu \$1.10 le pied.

Nous trouvons cette semaine la vente d'un lot rue Drolet à 40c. le pied. Avenue Laval, les lots sont vendus \$450 chacun, (20 x 72), soit 31c. le pied. Rue Bleury, près du parc, les lots se vendent 40c. le pied.

Dans la partie Ouest nous trouvons trois ventes de lots à bâtir, rue Mackay, à 70c. le pied, rue Ste-Catherine, à \$1.50 le pied, et rue Mansfield, vis à vis la Cathédrale, à \$1.43 le pied.

Dans ce quartier nous trouvons aussi des ventes de propriétés bâties, à des prix de \$6000 à \$9000. Un lot sur le canal tenu par bail emphytéotique du gouvernement fédéral a été vendu, avec les bâtisses, \$42,000, plus la rente foncière de \$650 par année que nous avons incluse dans les prix de vente en le capitalisant au taux de 6 p. c. par an, à \$10,833.

A St-Jean-Baptiste les ventes sont nombreuses; on commence à acheter les lots situés entre la rue St-Laurent et le parc, partie du quartier qui avait été négligée jusqu'ici.

A Hochelaga, les lots sur la rue Notre-Dame sont très chers.

Sur la propriété de Mme Girard, il y a eu deux ventes, à de bons prix.

Dans Ste-Cunégonde, les lots vacants valent \$800 la pièce, (30 x 90, en général); les maisons y valent, presque autant qu'à Montréal.

La Côte St-Antoine n'a eu que deux ou trois transactions.

Voici les totaux des prix de vente:

Montréal Est.....	\$ 34,872.00
Montréal Ouest.....	144,308.00
Hochelaga.....	50,464.00
Total.....	\$229,644.00
Ventes antérieures.....	214,002.00

Depuis le 1er janvier..... \$443,646.00

Les placements hypothécaires ont été nombreux cette semaine, ils ont atteint le chiffre de \$157,700. On y trouve des prêts depuis \$100 jusqu'à \$40,000. Les taux d'intérêt sont beaucoup plus fermes; ainsi on trouve cette semaine des prêts à 8 p. c. même à 9 p. c. ce dernier taux est payé pour un emprunt de \$2,500, à une succession. On paie 8 p. c. pour un prêt de \$1,200.

Nous voyons à 7 p. c. des prêts de \$1,500, \$2,000 et même de \$3,000. A 6 p. c. il y a des prêts variant de \$1,000 à \$5,000. On paie 5½ pour \$10,000 et \$12,000 et 5 p. c. pour \$30,000 et \$40,000. Evidemment il faut s'attendre que l'argent à placer sur hypothèques commande cette année un taux plus élevé que l'année dernière.

Voici les taux de la semaine:

Cies de prêt..... \$

Assurances et fonds de retraite.....	5,600
Successions.....	14,500
Particuliers.....	137,600
Total.....	\$157,700
Semaine précédente.....	400,376
Depuis le 1er janvier.....	\$558,076

VENTES ENREGISTREES

Pendant la semaine terminée le 21 janvier 1888.

Montréal-Est.

Rue Chaussé.—Lot No. 1257, quartier Ste-Marie, terrain vacant, 40 x 100. Vendu à M. André Brissette, prix \$76.

Lot No. 1258, quartier Ste-Marie, terrain vacant, 40 x 100. Vendu à M. André Brissette, prix \$76.

Lot No. 1259, quartier Ste-Marie, terrain vacant, 40 x 100. Vendu à M. André Brissette, prix \$76.

Lot No. 1260, quartier Ste-Marie, terrain vacant, 40 x 100. Vendu à M. André Brissette, prix \$76.

Lot No. 1261, quartier Ste-Marie, terrain vacant, 40 x 100. Vendu à M. André Brissette, prix \$76.

Lot No. 1269, quartier Ste-Marie, terrain vacant, 40 x 100. Vendu à M. André Brissette, prix \$78.

Lot No. 1271, quartier Ste-Marie, terrain vacant, 17 x 100. Vendu à M. André Brissette, prix \$26.

Lot No. 1297, quartier Ste-Marie, terrain vacant, 40 x 100. Vendu à M. André Brissette, prix \$81.00.

Lot No. 1289, quartier Ste-Marie, terrain vacant, 57 x 100. Vendu à M. André Brissette, prix \$101.

Lot No. 1291, quartier Ste-Marie, terrain vacant, 50 x 117 et 130. Vendu à M. André Brissette, prix \$101.

Rue Fullum.—Lot 1468-17, quartier Ste-Marie, terrain vacant, 22 x 74. Vendu à Alfred Roy, fils, prix \$200.

Rue Maisonneuve.—Partie S.-E. du lot 1101-64, No. 351 rue Maisonneuve; maison en bois et brique, terrain 18.4 x 113. Vendue à madame J. O. Pelletier, prix \$1025.

Rue Mignonne.—Lot No. 741, quartier Ste-Marie, Nos 333 et 335 rue Mignonne, maison en bois, terrain 43 x 76. Vendu à Godfroy Granger, prix \$1800.

Même propriété vendue à Alphonse Chartrand, prix \$1900.

Rue Visitation.—Lot No. 694, quartier St-Jacques, No. 156 à 160 rue Visitation, terrain, 40 x 72, maisons en bois et brique, etc. Vendu à Chs. Jeannotte, prix \$4000.

Rue Panet.—Partie des lots 1131 et 1132, quartier Ste-Marie, No. 410 à 416 rue Panet, terrain 88 x 101, maison en bois et brique. Vendue à Joseph Lucas, prix \$5,500.

Rue Jacques-Cartier.—La 1/2 S.-E. du lot No. 794, No. 248 rue Jac.-Cartier, maison en bois et brique, terrain 22½ x 48. Vendue à Charles Chales, prix 1,500.

Rue Lagauchetière.—Lot No. 133 quartier Ste-Marie, No. 112 rue Lagauchetière, 22 pieds de front, prof. irrég., maison en bois. Vendu à Clement Morin, prix \$1200.

Rue Montcalm.—Lot No. 623, quartier St-Jacques, No. 174 rue Montcalm, maison en bois et brique, terrain 50 x 79. Vendu à Olivier Salvas, prix \$35.

Rue St-Hubert.—Partie des lots 1194-1 et 2, maison en bois et brique, No. 325 rue St-Hubert, terrain 21 x 50. Vendue à Alphonse Champagne, prix \$1250.

Rue St-André.—Partie S.-O. du lot No. 1191-7, quartier St-Jacques, maison en brique à 3 étages et soubassement, terrain 40 x 80, prix \$5550.

Rue St-Dominique.—Lot No. 307, quartier St-Louis, terrain vacant, rue St-Dominique. Vendu à Marcel M. Roy, prix \$10,000 (avec autre propriété rue St-Antoine).

Rue Ste-Catherine.—Lot No. 350, quartier Ste-Marie, Nos 1340 et 1342 rue Ste-Catherine, maison en brique et maison en bois, terrain 4080 superficie. Vendu à Thomas Dionne, prix \$4000.

Rue Drolet.—Lot 902-69, quartier St-Louis, terrain vacant, (près du carré St-Louis,) 24 x 72-5. Vendu à Jean-Bte. Demers, prix \$985.00, 40c. le pied.

Avenue Laval.—Lots 903-285 et 286, quartier St-Louis, terrains vacants 40 x 75. Vendu à Pierre Prime Gravel, prix \$900.

Rue St-Hippolyte.—Lot 855, quartier St-Louis, No. 24 et 26 rue St-Hippolyte, maison en brique. Vendu à Moïse A. Ouimet, prix \$2,800.

Lot 1049-39, quartier Saint-Louis, No. 206 St-Hippolyte, cottage en bois et brique, terrain 21.3 x 60.6. Vendu à Ellen M. Tétrault, prix \$1780.

Rue St-Urbain.—Parties du lot No. 370, quartier St-Laurent. Vendus à C. C. Bronsdon, prix \$450.

Rue Ste-Famille.—Lot No. 41 et partie du lot No. 41 A, quartier St-Laurent, terrain 64 x 130. Vendu à H. C. Goodhue, prix nominal.

Montréal Ouest

Rue St-Antoine.—Lot No. 990 quartier St-Antoine Nos. 100 et 102 rue St-Antoine, maisons en bois rue St-Antoine et en brique rue Cathédrale, terrain 67.8 front, 64.4 arrière par 100.6 au N. E. et 107.4 au S. O. Vendu à Marcel M. Roy, prix \$10,000.

Rue MacKay.—Partie du lot No. 1700, quartier St-Antoine, terrain vacant, rue MacKay, 37 x 114, vendu à Joseph Eveleigh, prix \$3,000 (un peu plus de 70c le pied).

Rue Richmond.—Lot 424, quartier St-Antoine, bloc de maisons en bois et en brique près de la voie du Grand Tronc. Vendu à Magloire Desjardins, prix \$12,000.

Rue Ste-Catherine.—Lot No. 1523, 4 à 12, quartier St-Antoine; terrain vacant, rue Ste-Catherine, superficie 21717 pieds. Vendu à Geo. W. Stephens, prix \$32,575.50 (\$1.50 le pied).

Rue Cathcart.—Partie du lot 1366 quartier St-Antoine; Nos. 74 et 76 rue Cathcart, 2 maisons en brique à 2 étages; terrain 100 x 75. Vendu à James C. Cameron, prix \$9,600.

Rue Mansfield.—Partie S. E. du lot No. 1109.1 quartier St-Antoine, terrain vacant, rue Mansfield, de 44 x 102.6. Vendu à William C. Munderloh, prix \$6,500, (environ \$1.40c le pied).

Avenue Union.—Lot No. 1214, quartier St-Antoine, No. 39 Avenue Union, terrain 23.5 x 81.3, maison en pierre et brique, etc. Vendu à William Currie, prix \$8,000.

Rue William.—Lot de canal No. 1079 quartier Ste-Anne, Nos. 552 à 556 rue William; bâtisses en brique. Vendu à Wm. Johnson; prix \$42,000, plus une rente foncière annuelle de \$650.

Rue de la Ferme.—Lot No. 643, quartier Ste-Anne; Nos. 16 et 18 rue de la Ferme, maison en bois et brique, terrain 43 x 200, 8600 superficie. Vendu à Patrick Meehon, prix \$2,400.

COMTE D'HOCHELAGA.

St-Jean-Baptiste.

Rue St-Denis.—Lot 15-345, quartier St-Jean Baptiste, rue St-Denis, cottage en pierre et brique. Vendu à Michel Lefebvre, prix \$4,000.

Rue Berri.—Lot 15-127, quartier Saint-Jean-Baptiste, terrain vacant, 20 x 72. Vendu à Ulric Carrière et F. X. Perras, prix \$225.

Rue Champlain.—Moitié indivise du lot 1-411, quartier St-Jean Baptiste, terrain 22 x 117, maison en bois. Vendu à Jos. Lambert fils, prix \$450.

Rue St-Laurent.—Partie du lot 433, quartier St-Jean-Baptiste, maison en bois et brique. Vendu à Cléophas Roussin, prix \$2,100.

Rue St-Hippolyte.—Lot 249 quartier St-Jean Baptiste, rue St-Hippolyte, maison en bois. Vendu à Alexandre Sigouin, prix \$624.

Rue Rivard.—Lots 10-114 et 115 quartier St-Jean Baptiste; rue Rivard, près de la rue St-Jean-Baptiste, bâtisses en bois. Vendu à Théophile Lefebvre, prix \$1225.

Rue Rivard.—Lots 15-442 et partie des lots 15-441 et 443, quartier St-Jean Baptiste, terrain vacant, 40 x 72 rue Rivard. Vendus à Adolphe Dumoulin, prix \$660.

Rue Drolet.—Lot 15-834, quartier Saint-Jean-Baptiste, maison en bois et brique, terrain 20 x 72. Vendu à Joseph Gagnon, prix \$1500.

Hochelaga.

Rue Notre-Dame.—Lots 9-14, 15 et 16 quartier Hochelaga, terrains vacants de 25 et 120 chacun. Vendu à Dupré Frères, prix \$1,732.50.

Lots 17-363-63 à 68 et partie des lots 17-10 à 15, quartier Hochelaga. Vendus à Mme Jos. G. Guimond, prix \$4,500.

Rue Ste-Catherine.—Lots 49-39, 40 et 54, quartier Hochelaga. Vendus à J. L. Lévesque, prix \$1300.

Lots 17-364-60 à 62 et partie des lots 17-16 à 18, quartier Hochelaga. Vendus à Mme Jos. G. Guimond, prix \$1,687.50.

Rue Frontenac.—Lot 166-601 quartier Hochelaga. Vendu à Cyprien Thibault, prix \$1855. Même propriété vendue à Mme J. B. Lavoie, prix \$1400.

Ste. Cunégonde.

Rue Albert.—Lots 739 et 740 paroisse de Montréal, Ste. Cunégonde, rue Albert, terrains vacants 60 x 90. Vendus à Li-boire Perrault; prix \$1200.

Rue Albert.—Lot 741, paroisse de Montréal, Ste. Cunégonde, rue Albert, terrain 30 x 90. Vendu à Joseph Sauvageau, prix \$800.

Rue Workman.—Lot 608, paroisse de Montréal, Ste. Cunégonde, terrain vacant, 30 x 90. Vendu à Pierre Riendeau, prix \$600.

Rue Bourget.—Parties des lots 760 et 761, paroisse de Montréal, Ste. Cunégonde, coin des rues Albert et Bourget et de la voie du Grand Tronc. Vendus à Alfred Legault, prix \$3,500.

St. Henri.

Lots 2253 à 2256, paroisse de Montréal, ville St. Henri, coin des rues Jean, Frédéric et Gregory, bâtisses, etc. Vendus à Charles Gurd, prix \$7,000.

Partie du lot 1522, paroisse de Montréal, ville St. Henri, rue Regnaud. Vendue à Philippe Tessier, prix \$400.

St. Gabriel.

Rue Centre.—Lot 2524, paroisse de Montréal, quartier St. Gabriel, rue Centre, 45 x 105. Vendu à Charles Lanctot, prix \$625.

Rue Centre.—Lot 2525, paroisse de Montréal, quartier St. Gabriel, terrain vacant 45 x 105. Vendu à Jean Baptiste Picard, prix \$625.

Rue des Manufactures.—Partie du lot 2546, paroisse de Montréal, quartier St. Gabriel, maison, etc. Vendu à Moïse Hébert, prix \$1,000.

Côte St-Antoine

Lots 282-25 et 26, paroisse de Montréal, Côte St-Antoine. Vendus à William Hobbs, prix \$3120.

Lot 220-36, paroisse de Montréal, Côte St-Antoine. Vendu à David Currie, prix \$475.

Partie du lot 267, paroisse de Montréal, Côte St-Antoine. Vendue à Hugh Beckham, Prix \$1000.

Verdun

Les 45 indivis du lot 3403, paroisse de Montréal, terrain entre le chemin de Lachine et le fleuve. Vendu à N. Ville-neuve, J. O. Lapierre et P. A. Fauteux, prix \$3650.

MATÉRIAUX**DE CONSTRUCTION**

D'après les apparences, la construction sera active pendant la prochaine saison; déjà un bon nombre de contrats ont été accordés et un grand nombre d'autres sont en préparation chez les architectes. En fait d'édifices publics nous avons mentionné les bâtisses de l'Université Laval, il y aura aussi une église protestante pour la Congrégation de l'Eglise Méthodiste de St-Jacques, peut-être aurons nous l'Hôpital Royal Victoria. Les gares du Grand Tronc, rue Bonaventure, du Pacifique, rue Windsor, seront continuées. M. Geo. W. Stephens doit, dit-on, faire construire une suite de magasins avec logements, en pierre de taille, à trois ou quatre étages, sur la propriété qu'il vient d'acquérir, rue Ste-Catherine, entre les rues Drummond et de la Montagne.

Le nombre des constructions exécutées en 1887, d'après le rapport de M. Lacroix, le sympathique inspecteur des bâtisses, a été de 1,076, ayant ensemble une valeur approximative de \$4,793,178.

Voici le tableau par quartiers :

Quartiers.	Bâtisses.	Valeur.
Est.....	4	\$ 154,600
Centre.....	11	50,050
Ouest.....	3	99,000
Hochelaga.....	69	357,700
St-Laurent.....	87	330,000
Ste-Anne.....	55	184,588
St-Louis.....	107	478,675
St-Jacques.....	119	380,950
St-Jean-Baptiste.....	241	420,850
Ste-Marie.....	174	347,595
St-Antoine.....	206	1,938,970
Totaux.....	1,076	\$4,793,178

Bois de construction.—Les affaires dans les clos ont été un peu plus actives cette semaine; il y a eu aussi quelques ventes de lots de char, mais en somme le volume des affaires reste bien inférieur à celui de janvier l'année dernière. On ne compte guère sur une reprise que vers le mois de mars, où les contrats pour l'été étant donnés en grande partie, les entrepreneurs commenceront à faire de gros achats.

Les nouvelles des scieries annoncent une hausse de \$1 à \$2, sur quelques sortes communes, *shipping cull* et *mill cull* avec prix soutenus pour les plus belles qualités. A Montréal, il n'a pas encore été question de hausser les prix d'une somme correspondante; mais cette hausse devra s'établir dès qu'il s'agira de renouveler les approvisionnements actuels.

Les lattes sont en hausse de 10c; elles valent \$1.80 le mille à Montréal.

Briques, ciments, etc.—Il n'y a aucun changement à signaler dans ces lignes, il y a peu d'affaires en ce moment dans

LUCIEN BENOIT

MANUFACTURIER DE

Portes, Chassis, Jalousies, Etc.

Moulure, Plinthes, Sculpture, Cintres, Dorure, Tournage et Découpage.

MOULIN A SCIER ET A RABOTER

No. 50 Carre Papineau, Montreal.

Autels, Chaires, Chemins de Croix, et tout objet servant surtout au décor d'églises seront exécutés avec soin comme par le passé.

J.-B. MANTHA

O. LAURANCE

J.-B. MANTHA & CIE.**Moulins à Blanchir et Embouveter**

Fabrique de PORTES E CHASSIS, MOULURES, PLINTHES, Etc.

10, 12, 14 et 16, RUE ST-CHS-BORROMÉE
MONTRE L.

A. F. BELLEAU & Cie

IMPORTATEURS DE

Quincailleries, Coutelleries, Outils de Menuisiers, Peintures, Huiles, Vernis, Verres à Vitres, etc., etc.

1544, RUE STE-CATHERINE

UNE VISITE EST SOLLICITÉE.

les ciments qui, cependant sont toujours fermes aux prix cotés.

Huiles, peintures, etc.—L'essence de thé-rébentine est actuellement cotée de 62 à 63c. Les huiles sont sans changement; les peintures sont fermes avec une tendance à la hausse pour les peintures à base de plomb: blanc de plomb, rouge de plomb, etc. Le vermillon anglais est en hausse et vaut de 90c à \$1.00 la livre. Le vermillon américain se cote de 18 à 22c.

Fers, ferronneries, etc.—Les clous, fer-rures, etc. sont sans changement. Le cuivre, le zinc, les tuyaux de plomb sont toujours fermes. Sur les tuyaux en fer, l'escompte est actuellement de 57½ à 60 par cent.

Main d'œuvre.—Ce qui va le plus gêner la construction cette année ce sera la hausse des salaires. Il est à peu près certain que dans tous les corps de métier les ouvriers vont demander de l'augmentation. Or comme la main d'œuvre entre pour une très-forte proportion dans le coût d'une bâtisse, il faudra que les entrepreneurs demandent des prix plus élevés.

Les charpentiers et menuisiers se sont déjà mis en rapport avec les patrons et demandent un salaire minimum de \$2 par jour, avec garantie d'une journée de 10 heures toute l'année excepté celle du samedi qui ne serait que de sept heures.

Evariste Gelinas**MARCHAND DE CHAUSSURE**

No 20, RUE SAINT-LAURENT
MONTREAL

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN**30 RUE ST-JACQUES, MONTREAL**

ÉTABLI EN 1881

Prêts sur hypothèque, à la campagne sur fermes en rapport, à la ville sur maisons, magasins, etc., etc. Prêts aux Corporations avec ou sans hypothèque. Prêts aux Fabriques de paroisses, aux Municipalités, Scolaires.

Prêts avec ou sans amortissement au choix de l'emprunteur. L'amortissement assure à l'emprunteur le bénéfice de l'intérêt composé sur le montant amorti au même taux que celui qu'il paie.

Faculté de remboursement avant terme.
Achat de créances hypothécaires.
Capital de la Société..... \$5,000,000
Montant prêté..... \$3,000,000

M. CHEVALIER. E. J. BARBEAU,
Secrétaire-Général. Directeur.

JOSEPH PAQUETTE

MANUFACTURIER DE

Portes, Chassis, Jalousies, Architraves, Moulures de tous genres, et toute espèce de travaux à la pièce

Bureau: 286, rue Craig

Fabrique: 12 à 22, RUE PERTHUIS

MONTREAL.

FÉLIX BOISMENU**Arbitrages, Evaluations**

BUREAU :

No 85, RUE SAINT-JACQUES

Résidence: 235, RUE ST-DENIS.

ARCHITECTES

TELEPHONE 696 | ELEVATEUR

Boîte bureau de poste 1414.

PERRAULT & MESNARD

ARCHITECTES

11 et 14, Côte de la PLACE DARMES

M. PERRAULT. | A. MESNARD

Téléphone privé, 1650

J. B. RESTHER et FILS

ARCHITECTES

61, RUE ST-JACQUES

MONTREAL.

22 nov 1887—1a

Daoust & Gendron

Architectes

No 15, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL.

1 déc. 87—1a

JOS MATHIEU

ARCHITECTE

Mesureur et Evalueur

150 RUE WOLFE

Estimés et plans fournis sur demande.

JOS. A. MERCIER

ARCHITECTE

Spécialité pour Mesurage et Evaluation

1778, RUE STE-CATHERINE.

ENTREPRENEURS

28 ANNÉES D'EXPERIENCE

CHARTRAND & BISSON

Couvreurs en Gravois

BUREAU :

147 St-Chs-Borromée

MONTREAL.

Tout ouvrage garanti.
Réparations exécutées avec soin et promptitude.

1 déc. 87—1a

Bourgouin & Cadieux

CONSTRUCTEURS DE BATISSES

Estimés, évaluations de propriétés, et arbitrage d'incendies.

BUREAUX ET ATELIERS :

286, Saint-Charles Borromée

22 nov 1887—1a

PIERRE DIDIER

ENTREPRENEUR

CHARPENTIER ET MENUISIER

No. 96 rue Cherrier, Montrea

22 nov 1887—1a

Peltier & Bernard**ENTREPRENEURS ET BRIQUETIERS**

Bureau: 209, Rue SAINT-ANDRE

Briqueterie à Upton, P. Q.

La New York Life Insurance Co.

AU 1er JANVIER 1887

Actif comptant.....	\$75,421,452.00
Surplus.....	15,549,419.00
Revenu annuel.....	19,330,408.00
Nouveaux risques pris.....	85,178,294.00
Total des risques courants.....	304,373,540.00

DAVID BURKE, Agent général pour le Canada, Montréal

Les personnes ayant du tact et de l'expérience peuvent se faire une excellente position, sans capital, en devenant agents de la "NEW-YORK LIFE INSURANCE COMPANY." Les personnes instruites, quoique sans expérience, peuvent facilement acquérir les connaissances nécessaires au succès.

S'adresser pour le département français à

T. S. MICHAUD, Agent général.

Représentations Françaises.

FRANCIS GIROUX

Patronné par la Chambre de Commerce de Paris

45, rue St-Sacrement (Frazer's Building)

MONTREAL

Seul agent direct au Canada pour les maisons suivantes :

<i>Epiceries, Produits alimentaires.</i>	<i>Papeterie, Papiers et Encres.</i>
Héach & Cheminant, Paris, Conserves alimentaires.	Maunoury & Wolff, Paris, Papiers à lettre et autres, enveloppes.
Dubosc, Paris, Montardes et Pickles.	Baignol & Farjou, Paris, Plumes, crayons et porte-plumes.
Illyrore et Carret, Lyon, Pâtes alimentaires.	Forest-Vincent, Paris, Encres.
<i>Vins et Liqueurs.</i>	<i>Couleurs, Matériel d'artistes.</i>
Jilliman, Bordeaux, Vins rouges et blancs.	Collineau & Cie, Paris, Argenteuil, Anilines.
Jallifet, Lyon, Liqueurs fines.	Le franc & Cie, Paris, Couleurs en tubes et en poudre, matériel d'artistes.
Pellisson père, Cognac, Eaux de vie et Cognac.	<i>Produits Chimiques et Pharmaceutiques.</i>
<i>Confiserie, Fruits glacés, etc.</i>	Paul Rousseau, Paris.
Parcellier & Foulon, Clermont-Ferrand, Confitures, fruits glacés et confits.	Pinard, Dares et Amiel, Paris.
<i>Cirage.</i>	<i>Articles de nouveauté.</i>
Chavariber, Paris, Cirage.	Falcoimagne, Paris, Parapluies, Ombrelles.
<i>Parfumerie.</i>	Malo & fils, Paris, Gants de peau.
Coudray, Paris, Savons, Parfums et Eaux de Toilette, etc.	<i>Cuir, Cordonnerie.</i>
<i>Verrerie, Porcelaine et Cristallerie.</i>	Gelut, Paris, Cuir et articles pour cordonniers.
Ravion frères, Paris, Verrerie, Porcelaine, Faïence, Cristallerie, Flacons, etc.	<i>Lunetterie, Instruments scientifiques.</i>
Lengels & Cie, Paris, Cylindres et Globes.	Société des Lunetiers, Paris, Lunettes, lorgnons, microscopes, jumelles de théâtre et marine, instruments de mathématique, etc.
Delacroix et Froust, Paris, Biberons.	<i>Chemins de fer.</i>
<i>Tissus.</i>	Decauville, Petit-Bourg, matériel de chemins de fer, chemin de fer portatif.
Goujon, Paris, Etouffes pour meubles et tentures.	<i>Carrosserie.</i>
<i>Ornements d'église, Articles religieux.</i>	Anthony, à Levallois, près Paris.
Masover, Balme & Cie, Paris, Chaplets, médailles et articles religieux.	<i>Métaux ouvrés.</i>
Lengels & Cie, Paris, Cylindres, globes, fleurs, etc.	Seillier, à Voujaucourt, Fonte émaillée en tous genres.
A. Durenne, Paris, Statues religieuses en fonte.	Coutellier, Paris, Ornements en zinc pour bâtiments.
Alauret & Cie, Paris, Presses lithographiques et typographiques.	A. Durenne, Paris, Statues en fonte.
L. Fainlévé, Paris, Couleurs pour lithographie.	

Collections complètes des dernières nouveautés de Lyon en soies fantaisie, peluche, retours, crêpes, rubans, chasubles, dentelles, drap d'or, franges, etc., etc. Soieries noires.

Echantillonnage faits sur demande directement des premières fabriques françaises en tous articles.

Atelier de Sculpture Ornementale

Décoration de plafonds, murs, etc., pour édifices publics et maisons d'habitation

S. BROCHERIOU

No 299, rue Saint-Laurent, Montréal.

Rosaces, Panneaux, Attributs, Médallions, Cartouches, Dessus de porte, Chapiteaux, Consoles, Angles de plafonds et leurs rinceaux, Agrafes, Moulures ornées etc., etc., exécutés en plâtre, stuc, carton-pierre, stuc et ciment.

Tous les modèles de ma maison sont entièrement nouveaux et ont été choisis par moi-même en Europe parmi les plus élégants, les plus riches et les plus beaux

Doherty & Doherty

AVOCATS

No. 13, RUE DE L'HOPITAL

MONTREAL

Peter Ralston & Sons

FABRICANTS ET MARCHANDS

DE

Cuir Buff, Cuir fendus, etc.

No 12, RUE LEMOINE

MONTREAL

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU LA LANCASHIRE DE MANCHESTER, ANGLETERRE

CAPITAL SOUSCRIT

£2,729,860 Stg.

Propriétés de toute description assurées aux TAUX LES PLUS BAS.
Pertes promptement réglées et payées argent comptant. Plaine et entière satisfaction aux assurés.

Agents généraux : S. C. DUNCAN CLARK & Cie, Toronto, Ont.

BELLEAU & BINFORD, Agents,

Bureau à Québec :

Edifice Banque "Union,"

JAS. F. BELLEAU, Agent.

No 200, rue St-Jacques, Montréal.
Téléphone No 1882.

Compagnie d'Assurance Royale D'ANGLETERRE.

BUREAU PRINCIPAL AU CANADA, MONTREAL

CAPITAL

\$10,000,000

PLACEMENTS

29,000,000

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de police, principalement au fonds du gouvernement \$750,000. Responsabilité des actionnaires illimitée.

LA ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes les Compagnies d'Assurance contre l'incendie du monde.

M. H. GAULT, } Agents principaux et Gérants résidents.

WILLIAM TATLEY, }

E. HURTUBISE & A. ST-CYR, Agents spéciaux du départ. français, Montréal.

PROPRIETES FONCIERES

Grande demande de bonnes propriétés rapportant des revenus considérables

Nous invitons les personnes qui ont des Immeubles à vendre de vouloir bien s'adresser à nos bureaux.

Il est parfaitement connu que nous vendons plus de propriétés que n'importe toutes autres agences.

NOS VENTES SONT A L'ENCAN OU DE GRÉ A GRÉ.

CONDITIONS LIBÉRALES.

PARENT FRERES, 46, rue Saint-Jacques.

FUMEZ LE

CIGARE MI ROSA

UN NOUVEAU HAVANE PUR

FAIT A LA MAIN.

Quelque chose qui remplacera

— LES —

HAVANES IMPORTÉS

— FABRIQUÉ PAR —

La Fabrique de Cigares Crème-de-la-Crème.

J. M. FORTIER

145 A 153, RUE ST-MAURICE

MONTREAL.

F. N. VEZINA

VERCHERES

Manufacturier de Portes, Châssis, Jalousies, Plinthes, Moulures, Tournages, etc., etc.

METBLES DE TOUTER SORTES. — BOIS PREPARE ET BRUT.

Moulins à blanchir et à embouvetter.

SPECIALITE POUR LES CONSTRUCTIONS